# Bulletin officiel

de la

# ligue des Droits de l'Homme

PUBLICATION BI-MENSUELLE

### SOMMAIRE

 1º Congrès de 1905, Rapports de MM. MATHIAS MORHARDT, secrétaire général, et Alfred Westphal, trésorier général.
 2º Les Comités des sections.

### PARIS

RUE JACOB, 1 (VIE ARRT)

Prix de l'abonnement : 3 francs par an Prix du numéro : 50 dentimes

# Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

Bulletin officiel de la Ligue des Droits de	
l'Homme. Tome 1" (Année 1901), un volume	
relié avec table alphabétique et analytique	20 fr.
Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'Homme. Tome II (Année 1902), un volume	
relié avec table alphabétique et analytique	20
Bulletin officiel de la Ligue des Droits de	20
l'Homme. Tome III (année 1903), un volume	
relié avec table alphabétique et analytique.	20 .
Bulletin officiel de la Lique des Droits de	
1 Homme. Tome 1V (annee 1904), un volume	
relié avec table alphabétique et analytique	20 .
Assemblées générales de la Ligue des Droits de	
l'Homme (4 juin 1898, 23 décembre 1898, 15 juin 1899, 23 décembre 1899, 2-3 juin 1900),	
5 brochures, l'exemplaire	» 50
Déclaration des Droits de l'Homme et du Ci-	. 00
toyen (tableau monté sur gorge et rouleau	> 50
toyen (tableau monté sur gorge et rouleau La Déclaration des Droits de l'Homme et du	
Gitoyen (1789), (édition Hachette), 1 br	2 ,
Droits et Devolrs des Citoyens français; par	
D. du Dezen, 1 brochure	» 50
Rapport sur le cas des cinq détenus des îles du	
Salut par Joseph Reinach, 1 brochure	> 50
Barrès, par André de Seipse, 1 brochure Jules Lemaître, par André de Seipse, 1 brochure.	> 50 > 50
Que l'honneur est dans la vérité, par André de	, 50
SEIPSE, 1 brochure	<b>&gt;</b> 50
SEIPSE, 1 brochure	
CLE, professeur a l'Université de Toulouse, 1 br.	> 50
L'exil d'Aristide, par Maurice Pottecher, 1 br	» 50
L'idée de Patrie, conférence, par Francis de Pressensé, 1 brochure.	» 50
Pensees d'un inconnu l brochure	» 50 » 50
Pour la Défense de la République, discours de L. Trarieux, 1 brochure	, 00
L. Trarieux, 1 brochure	» 50
Le Syllabus et la Déclaration des Droits de	
I HOMMe, conference par 1. TRARIEUX 1 hr	» 50
L'éducation de l'Homme et du Citoyen, par E.	
Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, 1 brochure	<b>&gt;</b> 50
Lettres de Lucius à un Patriote, sur la Patrie	3 30
Française, 1 brochure	» 50
Francaise, 1 brochure	DC (

# Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

### BULLETIN D'ADHÉSION

A adresser à la Ligue des Droits de l'Homme Rue Jacob, 1, (VIe Arré), PARIS

Je soussigné (1)
demeurant à (2)
déclare adhérer aux statuts de la Ligue Française
pour la défense des Droits de l'Homme et du
Citoyen et souscris pour une cotisation de-
Abonnement au Bulletin officiel (3)
Souscription pour la propagande (4)
Souscription pour les victimes de
l'arbitraire et de l'injustice
TOTAL
Date et Signature

<sup>(1)</sup> Nom, prénoms, profession.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'adresse exactement.

<sup>(3)</sup> L'abonnement étant facultatif, rayer en cas de non-Abonnement.

<sup>(4)</sup> Une souscription permanente a été ouverte par le Comité central pour lui permettre de répandre des brochures républicaines.

NOTA. — Les cotisations ne peuvent être inférieures à 2 francs par an. Elles doivent être envoyées par Mandats Bons de Poste, Chèques ou en Timbres-Poste.

# Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

Le Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'Homme paraît, depuis le 15 janvier 1901, le 1er et le 16 de chaque mois en une brochure de 32 pages au moins.

Le prix de l'abonnement est de 3 francs par an.

Le Bulletin officiel contient :

1° — Le compte rendu in-extenso du Congrès annuel de la Ligue des Droits de l'Homme.

2º — Le texte des Conférences les plus importantes

faites par les membres de la Ligue.

3° — La liste des affaires contentieuses soumises à la Ligue et dans lesquelles elle est intervenue.

4º - Les communications du Comité central.

5° — Les communications des Sections et des membres de la Ligue.

D'une façon générale le Bulletin officiel est destiné à mettre chacun des membres de la Ligue des Droits de l'Homme en relations plus étroites soit avec les Sections, soit avec le Comité central, de l'initier à leurs travaux et de montrer, par le simple exposé des résultats obtenus, ce que peut faire une grande association luttant chaque jour sur toute l'étendue du territoire, pour la cause de la liberté, de la justice et de la vérité.

Les abonnements partent du 16 janvier et du 16 juillet

de chaque année.

Le prix de l'abonnement étant fixé au strict minimum,

on ne peut s'abonner pour moins d'un an.

Mais il est loisible à chaque membre de la Ligue de verser le montant de son abonnement en plusieurs fractions.

# CONGRÈS DE 1905

### RAPPORT de M. MATHIAS MORHARDT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mes chers collègues,

C'est une tradition ancienne déjà de la Ligue des Droits de l'Homme de dresser à l'entrée de l'année qui commence, le souvenir de l'année qui s'achève. Elle y trouve un double profit. Elle a la satisfaction d'abord, de s'enorgueillir de l'activité qu'elle a déployée, des forces dont elle s'est enrichie, de l'autorité nouvelle que son incessant effort lui a donnée. Mais elle y puise aussi un enseignement précieux. En se rappelant ce qu'elle a fait la reille, elle fixe son devoir pour le lendemain. En s'inspirant du labeur qu'elle a accompli, elle ouvre devant elle les perspectives illimitées de l'action qu'elle doit accomplir encore. Et, ainsi, à la lumière des grands événements dont elle s'ho-

nore d'être sortie, elle continue de marcher avec une tranquille certitude dans la voie qu'elle s'et tracée, moins fière, peut-être, du bien qu'elle fait, que de servir utilement et pratiquement l'intérêt

supérieur de la démocratie elle-même.

Quelle histoire, d'ailleurs, plus instructive et plus émouvante que la sienne? Il faut reprendre un à un les stades de son activité. Il faut relire dans leur raccourci nécessairement un peu sec. mais si saisissant, les démarches qu'elle a faites pour toutes ces victimes de l'injustice et de l'arbitraire qu'elle a défendues. Alors la lutte qu'elle mène obstinément depuis sept ans, pour assurer à la personne humaine les garanties qui lui appartiennent et que brise trop souvent l'exercice encore brutal de l'autorité, prend un intérêt dont l'intensité grandit chaque jour. Du reste, la variété des cas qui lui sont soumis n'est-elle pas infinie comme la vie elle-même?... On peut dire qu'il n'est presque pas d'heure qui ne nous apporte la révélation de quelque inextricable misère nouvelle, que complique encore la difficuté qu'éprouvent tant de pauvres êtres affaiblis par les souffrances morales et par les privations matérielles, d'exposer avec une lucidité et un sang-froid suffisants la série des infortunes qu'ils ont subies! Pour eux, où l'injustice commence-t-elle? A partir de quel moment la Ligue des Droits de l'Homme a-t-elle le devoir d'intervenir et de redresser le tort qu'a causé à ces malheureux qui n'ont pu ou qui n'ont su se défendre, le jeu pourtant naturel de la loi?

Il faudrait des volumes pour analyser, si briévement qu'on l'imagine, les 2.791 dossiers qui nous ont été soumis au cours de l'année 1904. Le Bulletin officiel n'en a donné lui-même au'une idée bien imparfaite, car il ne publie, et il ne peut évidemment publier que les cas où l'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme auprès des pouvoirs publics présente un caractère d'intérêt général incontestable. Mais, parmi tous ces solliciteurs obscurs, parmi toutes ces victimes dont la cause a succombé dans l'âpre lutte judiciaire, ou que le dur éngrenage de la vie a meurtris, combien mériteraient un appui compatissant qui redresserait en leur faveur l'injustice que leur faiblesse même et leur ignorance ont rendue possible!

Une journée de la Ligue des Droits de l'Homme! C'est là ce qu'il faudrait évoquer devant vous! Voici, par exemple, une femme qui semble, soit a fover familial, soit plus tard dans son propre ménage, avoir connu toutes les tristesses d'un impitoyable destin. Elle vient réclamer l'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme pour qu'on lui rende sa fille. Les nourriciers à qui elle l'a confiée, il v a quelque treize ans, l'ont remise à l'assistance publique probablement parce que la pauvre mère ne pouvait pas, hélas ! payer même la modeste mensualité qu'elle devait payer. Et depuis treize ans elle recherche sa fille que les réglements interdisent de lui rendre. Nous intervenons pourtant. Et l'assistance publique s'empresse de rechercher la jeune fille. On convoque la mère qui accourt croyant qu'on va lui remettre enfin son enfant. Atroce aéception! Celle-ci a disparu. Plus de traces! Est-il besoin de vous dire le désespoir de cette femme à qui la vie a été si rigoureuse et dont tout à coup l'espérance dernière est si cruellement trahie!... Fort heureusement, grâce à des circonstances qu'il serait trop long d'exposer, la jeune fille apprend et le nom et l'adresse de sa mère. Elle lui écrit de venir la chercher. Et voici que, de nouveau, la pauvre femme connaît l'atroce angoisse de l'incertitude, car si l'assistance publique ne lui ramène pas son enfant, comment réunira-telle jamais les cinquante francs qui lui sont nécessaires pour le long voyage?... J'avoue que nous

n'avons pas eu la patience d'attendre. Nous avons, en votre nom, envoyé cette mère chercher son enfant, et nous les avons vues revenir ensemble, l'autre jour, radieuses de s'être rejointes enfin, comme

c'était leur droit.

Voici maintenant un docteur en médecine. Il est étranger. Il s'exprime difficilement si non clairement. Il est pauvre. Il a loué un appartement dont, suivant un usage assez fréquent pour les logements modestes, il a payé d'avance le dernier trimestre, tous les autres trimestres devant être payés seulement à échéance. Ce médecin est parfaitement en règle lorsque le bail arrive à expiration. Toutefois le propriétaire, oubliant qu'il en a touché le montant à la signature du contrat, réclame le paiement de ce dernier trimestre, et comme le locataire, qui a conservé la quittance de son versement antérieur refuse de souscrire à une telle exigence on l'expulse, et on vend ses meubles, livres, manuscrits, appareils scientifiques. etc., etc. Un arrêt de la Cour d'appel de Paris. jugeant en référé, a sanctionné cet inconcevable déni de justice!... Il a fallu un arrêt de la Cour de Cassation pour casser l'arrêt de la Cour d'appel de Paris. Il a fallu l'intervention de la Cour d'appel d'Orléans pour enregistrer le fait pourtant si naturel qu'un trimetre de loyer ne se doit pas paver deux fois! Et il a fallu enfin six années de procédure pour arriver à régler - combien imparfaitement - un litige qui repose initialement sur une somme de 127 fr. 50, montant du fameux trimestre échu! Le préjudice matériel est réparé grâce en partie à nos soins. Mais qui réparera l'irréparable préjudice moral?...

Et voici maintenant un prêtre! Les prêtres ne viennent pas souvent à la Ligue des Droits de l'Homme. Lorsqu'ils y viennent nous les accueillons avec respect. Au début de l'affaire Dreyfus quelques-uns d'entre eux avaient collaboré à l'œu-

vre de justice et de vérité que nous avions entreprise. Ils furent chassés de leurs chaire ou expulsés des séminaires par les hautes autorités ecclésiastiques. Le premier prêtre qui demanda l'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme fut un pauvre vieux curé, dont les facultés intellectuelles semblaient quelque peu affaiblies. Son évêque l'avait privé du droit de dire la messe. Il venait nous demander si nous ne pourrions pas lui faire rendre ce droit. Nous avons écrit au ministre des ne nous a pas répondu. Il était difficile d'insister. Le aernier prêtre dont nous avons reçu la visite est un prêtre républicain. Il a été comme tel expulsé de tous les diocèses où il a successivement exercé le sacerdoce. Et le voici sans place et sans pain, à la veille de la séparation des Églises et de l'Etat, fidèle malgré tout à une religion de charité dont les représentants, en vertu même de l'autorité que leur confrère le Concordat, le poursuivent avec une haine d'autant plus vive qu'ils sentent obscurément peut-être que c'est là leur dernière victime. Remarquez qu'il y a des évêchés, pas très eloignés de Paris, où il existe 50, 60 et même 80 cures vacantes. On préfère laisser les cures vacantes que de les confier à des prêtres coupables d'être républicains! Et voilà comment la Ligue des Droits de l'Homme, après avoir si énergiquement contribué à dénoncer le Concordat, qui est un attentat permanent aux principes de la Déclaration, s'efforce de profiter des derniers moments où ce contrat est une loi de l'Etat pour assurer à un prêtre digne de tous les respects, le morceau de pain nécessaire à ses vieux jours.

Après le prêtre, le militaire, car dans l'armée, l'injustice et l'abus d'autorité ne sont pas moins fréquents que dans l'Eglisé. Voici un officier que son colonel a voulu faire jurer sur le drapeau qu'il n'était pas membre de telle association ré-

publicaine. Il a refusé de jurer. Aussitôt on lui donne trente jours d'arrêts et on le déplace. Vojei un autre officier qui constate qu'on prend le foin de l'Etat pour nourrir les chevaux des particuliers. On le met en quarantaine, puis on le déplace. Vojei un sous-officier qui a neuf années de bons services, sans une punition. Il tombe sous les ordres d'un chef qui lui trouve une mauvaise tête; ce sont punitions sur punitions, puis le conseil de guerre, puis la dégradation! Mais comment énumérer tous les caprices de l'institution militaire telle qu'elle fonctionne dans notre démocratie, qui n'a malheureusement pas encore su exercer sur elle un con-

trôle nécessaire et suffisant?...

Et voici enfin une dernière et douloureuse victime de la brutalité des choses! Je ne le nommerai pas. Il vient de faire un peu plus de deux ans de prison pour une complicité de vol dont il semble bien qu'il soit innocent. Il a laissé derrière lui pendant tout ce temps une femme et cinq enfants. Il a souffert un abominable martyre. Mais comme nous avions obtenu plusieurs réductions successives de la peine à laquelle il avait été condamné, — en attendant la révision de son procès — son premier soin, dès sa mise en liberté, fut de venir remercier la Ligue des Droits de l'Homme. Et, en arrivant à nos bureaux de la rue Jacob, il avait déjà oublié sa propre misère. Des deux longues années de détention qu'il avait subies, pour son compte personnel. c'est surtout le souvenir encore frémissant des souffrances des autres qu'il nous apportait :

— Surtout, nous disait-il en s'en allant, surtout n'oubliez pas celui-ci !... Son cas est le plus intéressant que j'aie vu! Je vous ai écrit à son sujet de là-bas. Peut-être ma lettre ne vous est-elle pas parvenue ?... Je l'ai signalé au Préfet lorsqu'il est venu visiter la prison. Il m'a promis qu'il s'en

occuperait.... Ne le perdez pas de vue!

Ainsi, mes chers collègues, s'établit, même à travers les murs épais des prisons, ce lien précieux de solidarité qui honore les hommes! Rien ne mérite mieux de retenir notre attention que cet effort incessant vers la justice - la justice pour soi et la justice pour tous. La Ligue des Droits de l'Homme y consacre le meilleur de ses soins, car elle sait qu'elle ne doit pas seulement répandre par la théorie et par l'éducation les principes généreux dont elle s'inspire. Elle doit surtout les appliquer pratiquement. C'est pourquoi elle écoute avec l'attention la plus scrupuleuse, des doléances qui lui sont soumises et c'est pourquoi, si étranges qu'elles paraissent, si éloignées qu'elles soient même de l'esprit et des principes que nous défendons, nous n'opposerons jamais à quiconque a mis sa juste confiance dans l'impartialité de la Lique des Droits de l'Homme, le misérable dédain de ceux qui ne savent pas comprendre.

Je n'ai cité jusqu'à présent, et comme des exemples choisis entre des milliers d'exemples, que des cas aù nous sommes intervenus sans pouvoir toutefois le mentionner au Bulletin officiel de la Lique des Droits de l'Homme. Le Bulletin officiel ne doit enregistrer, en effet, que les cas qui présentent un intérêt général suffisant et d'ailleurs l'espace nous y est parcimonieusement limité. Mais si nous feuilletons ensemble les 1.722 pages de l'année écoulée — rappellerai-je ici que plus de deux mille membres des Comités des sections sur 4.300 environ, ne recoivent pas la publication officielle de cette association dont ils sont pourtant une partie dirigeante? - c'est la Ligue des Droits de l'Homme elle-même qui se montrera à nous dans ce qu'elle a d'essentiel et d'impéris-

Ici, elle apporte son appui à un ancien négociant que la forfaiture d'un magistrat a ruiné. Ailleurs, c'est le procès du Refuge de Tours :

elle intervient pour obtenir justice des religieuses qui soumettent les pauvres enfants qu'on leur avait confiées aux supplices que vous savez, et, après la condamnation juridique, intervient la condamnation administrative qui ordonne la fermeture de ce bagne. Plus tard, c'est contre les scandaleux refus d'assistance judiciaire opposés aux plaideurs pauvres qu'elle proteste. Elle réclame aussi, pour continuer l'incessante propagande républicaine qu'elle a entreprise il y a sept ans, la création d'une chaire de droit de la Révolution française, et elle fait afficher à ses frais la Déclaration des Droits de l'Homme dans les prétoires de toutes les justices de paix de France et d'Algérie. Elle met à la disposition du forçat innocent Civoct son appui, ses conseils, ses ressources et dans maintes réunions publiques elle organise en sa faveur une salutaire agitation revisionniste. Elle obtient le rapatriement des malheureux disciplinaires Pouessel et Touboul-Maklouf dont vous vous rappelez la doulouretuse odvssée. Elle publie deux nouveaux volumes de documents sur l'affaire Dreyfus, la Revision du procès de Rennes, et Le procès Dautriche. On lui doit, on doit aux mémorables efforts de son distingué conseil, M. Jean Appleton, l'arrêt de la Cour de Lvon du 28 janvier 1904, sur les arrestations arbitraires, arrêt dont la jurisprudence aujourd'hui établie a pu bénéficier à d'autres protégés de la Ligue des Droits de l'Homme et d'après laquelle le pouvoir judicaire est seul compétent pour juger dans les cas d'arrestations arbitraires. Grâce à notre ami et conseil, M. Fabiani qui étudie le dossier avec un soin patient et obstiné, le renvoi devant la Cour de Cassation du procès de revision du pharmacien Danval est ordonné et nous avons la joie de voir enfin venir le moment où l'innocence de celui-ci, fondée sur des faits nouveaux d'ordre scientifique, sera reconnue et où une juste réparation lui sera

donnée. C'est avec l'aide de la Ligue des Droits de l'Homme qu'est soutenue devant le conseil d'Etat la demande d'annulation des nominations arbitraitres faites par le président du Conseil dans le personnel de l'inspection des enfants assistés. C'est elle qui intervient en faveur de ce malheureux frère Médard, qui, chassé sans ressource de l'Institut de frères de la Doctrine Chrétienne, ne peut même pas obtenir l'assistance judiciaire pour réclamer des tribunaux l'indemnité à laquelle il a droit. C'est la Ligue qui obtient la grâce du condamné Ferrari accusé faussement d'avoir frappé un de ses camarades. C'est elle qui signale au ministre de la Justice, la monstrueuse erreur judiciaire dont semble avoir été victime l'ancien forçat Andrès Gonzalès. C'est elle qui dénonce le scandaleux abus dont s'est rendu coupable le maire de Longwy, en communiquant à leurs adversaires politiques une liste des pétitionnaires contre les conseils de guerre qui lui était soumis pour la formalité de la légalisation. Elle intervient auprès des ministres de la Guerre et de la Marine, pour qu'ils envoient des missions cléricales sur les champs de bataille de l'Extrême-Orient. Elle lutte obstinément pour la suppression du droit d'expulsion par voie administrative et elle a la joie d'obtenir l'annulation de plusieurs arrêtés qui ont été pris contre toute justice et contre toute équité. Elle sollicite sans succès, il est vrai, la suppression du port des armes en dehors du service commandé. Elle réclame l'interdiction de l'enseignement congréganiste dans les Colonies. Elle fournit à Mlle Mélanie Laurent les ressources nécessaires pour plaider contre le couvent du Bon Pasteur, l'assistance judiciaire étant systématiquement refusée à cette pauvre femme, qui a perdu sa santé dans les 22 années de travail gratuitement fourni à cette riche et puissante congrégation. Elle proteste contre les râfles policières. Elle vient au secours

des nombreux employés de mairie révoqués par les nouvelles municipalités nationalistes élues. Elle demande que les séminaristes ne soient admis à voter que dans la commune où aura lieu leur tirage au sort. Elle intervient en faveur de ce malheureux aliéné Leclère dont les biens ont été saisis et vendus pour une dette de trente-trois francs. Elle fait remettre en liberté une femme arbitrairement arrêtée par les agents de la police spéciale des mœurs. Elle intervient à Neuvilly en faveur des grévistes qui, écrasés par un système d'odieuse exploitation, se trouvent, par surcroît. injustement accusés d'avoir incendié la maison de leur patron; grâce notamment à son conseil. M° Mesmin, elle obtient leur acquittement. Elle réclame une fois nouvelle le vote du projet de loi sur la surveillance des établissements d'assistance privée. Elle signale au ministre des Colonies, les actes d'esclavage commis en Afrique. Elle signale au ministre de la Guerre une grave irrégularité commise au Conseil de Guerre de Paris, où un lieutenant-colonel est privé de la présidence sous prétexte qu'il a montré trop de mausuétude à l'égard des accusés. Elle obtient la grâce de Denêcheau. condamné à un an de prison par le conseil de Guerre de Nantes à la suite d'une discussion avec un adjudant et, sur sa demande le dossier est envoyé au ministère de la Justice. Elle dénonce les scandaleux déplacements de Mlle Privat, de M. Thalamas, de M. et Mme Coutaud. Elle signale les abus commis dans certaines communes où les fils des propriétaires riches obtiennent le bénéfice de l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée qui exonérait de deux ans de service militaire les soutiens de famille. Elle obtient la grâce du soldat Camille Roche, condamné pour une faute insignifiante à un an de prison. Elle proteste contre le duel obligatoire dans l'armée. Elle obtient de notre éminent collè-

gue, M. Gaston Doumergue, ministre des Colonies, que les transportes traduits devant les tribunaux maritimes puissent se procurer des avocats défenseurs. Elle signale au Président du Conseil l'intervention illégale de la compagnie des sapeurs-pompiers de Cherbourg dans les cérémonies du culte. Elle proteste confre la réprimande dont M. Gustave Téry, professeur au lycée de Roanne, a été indument l'objet. Elle obtient la réintégration dans l'administration des Colonies, de M. René Guyot, qui avait signalé des actes d'esclavage. Elle intervient enfin à diverses reprises en faveur de Loizemant qui bénéficie de plusieurs réductions de peine et qui ne tardera pas à être remis en liberté, ce qui lui permettra de s'occuper personnellement de la revision de son procès. Enfin, pour ne pas prolonger un exposé qui risquerait de devenir trop aride, je rappellerai que la Ligue des Droits de l'Homme a obtenu au cours de l'année dernière la grâce du malheureux Delfaud qui a subi trentehuit années de bagne dans les conditions que le Bulletin officiel a rapportées et sur lesquelles il n'est pas nécessaire de revenir.

On conçoit que cet effort permanent pour répandre toujours plus de liberté et toujours plus de justice impose de lourds sacrifices. Ces sacrifices ne sont pas seulement d'ordre matériel. Il n'y faut pas seulement une vigilance constante. Il ne suffit pas d'avoir le souci sans cesse en éveil de remplir la mission de solidarité que nous avons assumée, et de ne refuser à aucune victime l'aide fraternelle et dévouée qui lui est due. La Ligue des Droits de l'Homme se doit à elle-même de ne pas augmenter, par une intervention hâtive ou njustifiée, le nombre des victimes de l'illégalité et de l'arbitraire. Tous les citoyens ont un droit égal à son impartialité. Elle ne peut donc jeter le poids de son autorité morale dans les conflits où des in-

térêts contradictoires sont engagés, qu'avec les précautions les plus attentives. Mais il faut dire aussi que, même dans cet ordre d'idées, il ne saurait y avoir de limite à l'exercice de son activité. Elle doit son appui à quiconque a un droit et se troux par suite de circonstances indépendantes de luimême, dans l'impuissance de le faire reconnaître. On ne saurait à cet égard s'inspirer trop des mémorables paroles que notre éminent collègue, M. Ferdinand Buisson, prononçait au banquet de la Ligue des Droits de l'Homme du 3 juin 1902 :

Il y a, citoyens, une affaire Dreyfus, partout où il y a un ouvrier qui souffre, un enfant sans instruction, un travailleur sans défense, un vieillard sans asile. (Vijs applaudissements.) Il se pose un problème aussi émouvant qu'a pu l'être celui qui nous a réunis au début, partout

où se pose une question de justice sociale.

Jadis, nous passions inattentifs, distraits, munis d'une foule d'excellentes raisons pour ne pas nous laisser émouvoir. Aujourd'hui nous ne savons plus nous défendre contre ce trouble et cette émotion. C'est précisément pare que l'affaire Dreyfus a fait tomber bien des écailles nos yeux et réveillé notre conscience. Il y en a partout, de ces problèmes qui, aujourd'hui, ne nous laissent plus dormir, comme jadis l'Affaire, oui, partout autour de nous, dans la vie politique, économique, sociale, industrielle, familiale. La Ligue, est aujourd'hui comme assiégée de gens qui s'adressent à elle et qui lui demandent justice, et non pas charité, et non pas pitié. (Applaudis sements.)

La Ligue que M. Trarieux a fondée, à laquelle sur nom restera éternellement attaché, ne peut pas oublier que le premier des Droits de l'Homme, c'est de s'appartenir, c'est d'être un homme et non plus un instrument

aux mains de celui qui le fait travailler.

C'est sans doute, mes chers collègues, pour nous avoir aidé avec trop d'énergie, à poursuivre la réalisation de ce vaste programme que notre ami Jean Appleton, qui dirigeait, depuis trois ans, le service du contentieux de la Ligue des Drois de l'Homme, s'est vu contraint de résigner ses fonctions.

On trouvera, dans un prochain Bulletin officiel les décisions que le Comité central a prises pour l'organisation nouvelle du service du contentieux de la Ligue des Droits de l'Homme. Je me borneni aujurd'hui à reproduire les termes de la lettre que notre président vient d'adresser au nom du Comité cetral à M. Jean Appleton:

Mon cher Collègue et Ami,

Le Comité central me charge de vous exprimer le profond regret que lui cause votre détermination.

Grâce à votre persévérance, grâce à la généreuse et infatigable ardeur avec laquelle vous avez, au cours de ces trois dernières années, dirigé le service du contentieux de la Ligue des Droits de l'Homme, une œuvre inou-

bliable a pu être accomplie.

Il ne ressort pas seulement des 7.000 rapports que vous auez adressés, la haute démonstration que vous avez su remplir une tâche souvent ingrate et difficile avec une constance et une bienveillance que rien n'a désarmées... Cette œuvre énorme, à laquelle vous avez consacré une si mble part de votre ceur, restera, dans le souvenir de tous les membres de la Ligue des Droits de l'Homme, comme le témoignage d'un temps héroïque, où le sentiment de solidatié a su imposer à des âmes d'élite des sacrifices qui sont allés jusqu'aux extrêmes limites des forces humaines.

Le Comité central, se faisant l'interprète de ces centaines de victimes de l'iniquité et de l'arbitraire dont vous avez examiné et exposé les doléances, et pour qui nous avons pu obtenir justice, vous remercie de l'incom-

parable collaboration que vous lui avez donnée.

Agréez, mon cher Collègue et Ami, l'assurance de mes

Le Président, Francis de Pressensé Député du Rhône.

Nous sommes convaincus que le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme s'associera unanimement aux sentiments qu'exprime notre Président.

Et maintenant qu'il me soit permis de conclure

par quelques chiffres. Il vous donneront mieux que je ne le saurais faire, une idée du développement qu'a pris la Ligue des Droits de l'Homme et de l'importance de son administration. En ce qui concerne le seul service du Contentieux nous avons eu à répondre l'an dernier à 2.791 demandes d'intervention. Au début de l'année nous recevions en moyenne moins de 150 dossiers par mois. A la fin de l'année ce chiffre avait doublé. Il atteint 350 pour les premiers mois de 1905.

Nous avons envoyé au cours de l'année 1904, 25,083 lettres, 101,180 circulaires, 740 colis pos-

taux.

Nous avions au 1<sup>er</sup> janvier 1904, 492 sections. Nous en comptions 609 au 1<sup>er</sup> janvier 1905. Il

y en a aujourd'hui près de 650.

Au 1er janvier 1904, la Ligue des Droits de l'Homme avait 48.175 membres. Elle recevait au cours de l'année 15.491 adhésions nouvelles. D'autre part, les démissions, radiations, refus de paiement des cotisations, etc., s'élevaient à 4.620, ce qui ramenait à 54.896 le chiffre total des membres de la Ligue des Droits de l'Homme régulièrement inscrits. Nous avons aujourd'hui dépassé le chiffre de 60.000.

Si on songe que la Ligue des Droits de l'Homme vient seulement d'entrer dans sa huitième année d'existence, si on songe qu'elle a pu s'organiser en n'imposant à chacun de ses membres qu'un sacrifice infime, et si on considère, à côté des immenses services qu'elle a rendus, ceux qu'elle rendra encore, on trouvera en elle le plus prodigieux exemple de ce que peut réaliser, dans la société moderne, l'esprit de solidarité.

### RAPPORT de M. ALFRED WESTPHAL

TRÉSORIER GÉNÉRAL

Mes chers collègues,

Vous remarquerez que les comptes que nous vous demandons d'approuver n'embrassent qu'une période de dix mois, du 31 décembre 1903 au 31 octobre 1904. Le Comité central, sur ma demande, a décidé d'apporter cette modification à nos exercices financiers et pour que vous ne puissiez pas supposer qu'il y ait là quelque chose qui ressemble à un expédient de trésorerie, je tiens à vous en donner les raisons, qui sont honorables.

Chaque année à partir du mois de novembre les adhésions, comme vous savez, sont valables pour l'année suivante, de sorte que, pendant les deux derniers mois de l'année, le siège central reçoit, tant en cotisations qu'en abonnements des sommes qui sont applicables à l'exercice partant du

ler janvier suivant.

Il en résulte un double inconvénient provenant, d'une part de la nécessité de tenir une comptabilité spéciale pour ces sommes indisponibles, et d'autre part de la tentation de les faire servir à des dépenses de l'exercice en cours, tentation d'autant plus forte qu'en fin d'année, les disponibilités se font toujours un peu exigues.

En fait, il a pu y avoir quelquefois enjambement par nécessité. En clôturant résolument l'exercice au 31 octobre, nous supprimons cet expédient, nous écartons la tentation, nous adaptons nos finances aux traditions et aux usages dont la Ligue n'a jamais eu jusqu'ici qu'à se féliciter.

Pour les mêmes raisons qui l'ont fait adopter au siège central, nous demandons à toutes les sections de la Ligue d'adopter aussi cette date de clôture de compte. Leur travail en sera certainement facilité car, plus un trésorier s'y prendra de bonne heure pour faire ses encaissements, plus les adhérents lui feront bon accueil. On paie plus volontiers l'avenir que le passé! Cette petite réforme permettra à chaque section de tenir son assemblée générale annuelle un peu plus tôt, ce qui offrira un double avantage, d'abord pour l'approbation des comptes, et puis pour la nomination du bureau. Il est à désirer en effet, que le Comité Central puisse connaître les changements de comité avant la fin de l'année pour n'avoir pas à retarder la publication de l'annuaire de la Ligue.

Dans une association comme la nôtre, qui compte aujourd'hui plus de soixante mille membres eplus de six cents sections et qui grandit chaque jour, il devient indispensable de coordonner étroitement l'action financière et le mouvement administratif. Le moindre flottement a des répercussions de plus en plus étendues, et par suite de plus

en plus fâcheuses.

cotisations et la difficulté d'arriver à ce qu'il soit opéré dans des délais normaux. J'ai demandé à toutes les sections leur avis sur les moyens les plus propres à assurer la régularité de ces opérations. J'ai envoyé six cents lettres; il m'est arrivé péniblement 96 réponses, moins d'un sixième! Je le regrette d'autant plus que parmi les 96 il y en avait quelques-unes qui présentaient le plus grand intérêt. La grande majorité concluait à la nécessité d'établir des échéances fixes pour les délais de recouvrement et d'une façon générale en fixaient le terme extrême au 31 mars. Ce serait là un progrès notable si l'on songe qu'à la date où nous sommes, il y a nombre de sections qui n'ont pas commencé encore à envoyer le produit de leurs encaissements pour 1905.

Dans cet ordre d'idées permettez-moi d'effleurer

délicatement un sujet délicat. Vous savez qu'aux termes des statuts, le siège central doit recevoir la moitié des cotisations encaissées. J'ai eu le regret de constater que cette règle était parfois perdue de vue et il m'est arrivé de devoir la rappeler à quelques collègues qui dans leurs règlements avaient, par mégarde, uniformisé à deux francs des cotisations dont quelques-unes étaient notablement plus élevées. Ici, comme ailleurs, Messieurs, on ne saurait trop se pénétrer de l'esprit et de la lettre des statuts de la Ligue.

Enfin, sur ce chapitre cotisation, permettez-moi une dernière observation sur un système employé encore par un certain nombre de sections et qui consiste à opérer une partie des encaissements et à demander ensuite au Comité central à recou-

vrer le reste.

Ce système doit être décidément abandonné, d'abord parce qu'il retarde indéfiniment les rentrées, et puis parce qu'il est très onéreux. Que se passe-t-il en effet dans les cas dont je parle? En novembre ou décembre ces sections nous demandent des carnets de recouvrements. Nous les établissons d'après nos fiches de contrôle ce qui est un travail long et minutieux. Au bout de 4, 5 ou 6 mois quelquefois nous recevons le compte des encaissements auquel se trouve joint un paquet de reçus non recouvrés que nous sommes priés de faire rentrer directement. Invariablement ces recus s'appliquent à des adhérents éloignés du centre, habitant les faubourgs ou les communes environnantes. Il faut alors détruire ces fiches déjà établies, travail perdu; écrire à l'adhérent pour le prévenir que le Comité central va faire toucher (0,05); remettre le bordereau à la poste (0,25) lui envoyer sa carte (0,05) ristourner enfin à la section la moitié de la cotisation. Si l'adhérent paie, les frais absorbent déjà une part disproportionnée de

son versement; s'il ne paie pas, l'opération devient désastreuse.

Pour éviter ces inconvénients, nous demandons aux sections qui désirent opérer elles-mêmes leurs encaissements de vouloir bien le faire jusqu'au

Au surplus, il faut reconnaître que, eu égard à la modicité de la cotisation, le système de recouvrement actuellement en vigueur est onéreux; il ne serait pas imposible d'en simplifier quelques détails.

Le Comité central justement préoccupé de réaliser toutes les économies compatibles avec la bonne marche de la Ligue se propose d'y apporter l'an prochain les modifications suivantes, que je résume en deux mots, mais, qu'une circulaire aux Trésoriers exposera plus clairement en temps

Dans le cas d'encaissement direct par le siège central, toutes les cartes d'adhérents seront envoyées en bloc aux Trésoriers de chaque section. Elles lui serviront de contrôle et il en assurera la distribution.

Dans le cas d'encaissement par la section, au début de chaque exercice, le Comité central enverra à chaque Trésorier :

1° Une liste des membres de la section (cette liste devant remplacer les carnets de recouvrements actuellement en usage);

2º Des carnets de simples recus en blanc, pour

être délivrés aux cotisants:

3° Des bordereaux en blanc que le Trésorier remplira au fur et à mesure des encaissements et qui accompagneront chaque envoi d'argent fait au siège central.

(Ce système de bordereau aurait de très grands avantages tant pour la simplification des archives que pour permettre de vérifier immédiatement la

situation d'un adhérent.)

A l'énoncer ainsi, ce système paraît encore assez compliqué. Il présente en réalité une simplification notable et une indiscutable économie sur l'organisation actuelle. Nous en attendons à l'user

les meilleurs résultats.

Messieurs, je ne puis passer sous silence la question de l'article XVII des statuts, dont la mise en vigueur a été fertile en incidents. D'abord, malgré deux appels successifs, la bonne moitié des sections n'ont jamais répondu. Parmi les autres, une bonne partie a manifesté son étonmement de l'existence même de cet article qui paraît être peu connu, et plus encore de sa mise en vigueur. Quelques-unes assez nombreuses, ont manifesté au reçu de notre appel la plus vive mauvaise humeur ,et tout en refusant énergiquement de se conformer aux statuts, n'ont point négligé de me donner les étrivières par-dessus le marché. Enfin, il y en a deux qui ont déclaré qu'elles démissionnaient en bloc si nous insistions.

Il s'est trouvé pourtant un nombre respectable de sections qui, pénétrées de l'esprit de solidarité d'où est issu l'article XVII, ont fait preuve du plus large désintéressement et de la discipline la mieux entendue, et nous ont permis de venir au secours de quelques sections éprouvées. L'article XVII n'a pas d'autre but. J'ai dit l'an dernier ce qu'il fallait en penser; je me bornerai à ajouter et je pourrai le prouver que c'est avec la plus grande modération que le Comité Central en a poursuivi l'application. A ceux qui ne sentent pas le devoir de donner joyeusement dans l'intérit de tous, nous préférons ne rien demander.

Pourtant, messieurs, il est des cas où nous sommes forcés de mettre quelque insistance dans nos

sollicitations

Jusqu'ici, par exemple, le Comité Central avait prélevé sur les souscriptions pour la Propagande les sommes nécessaires aux déplacements de ses conférenciers. Devant les demandes croissantes des sections et les recettes décroissantes du compte propagande, — dont l'état actuel, laissez-moi vous le dire en passant, est assez précaire, — nous avons dû demander aux sections intéressées d'entrer en part dans les frais des conférences. Nous n'avons fixé aucune proportion, mais j'ai plaisir à dire que la plupart des sections qui ont reçu la visite de nos conférenciers ont tenu à honneur d'apporter largement leur contribution volontaire à ces dépenses imprévues et pourtant indispensables.

Et maintenant, Messieurs, si vous trouvez qu'au cours de ce trop long rapport, je me suis laisé entraîner à récriminer avec excès, pardonnezmoi. C'est le devoir de mon rôle et j'en sens tout l'odieux, mais qui le ferait? S'il faut au surplus, faire un mea culpa pour tel ou tel détail, qui marche pas encore comme nous le voudrions, eh! Messieurs, je le fais de grand cœur et avec la plus sincère contrition. Je vous demande seulement de tenir compte des difficultés que nous avons à vaincre et des efforts incessants qui sont faits pour remplir dignement la lourde tâche qu'est l'Administration de la Ligue des Droits de l'Homme

Surtout n'allez pas croire que nos finances soient en mauvais état; vous commettriez une

erreur déplorable.

Le Conité central a l'intention de demander au Congrès la nomination d'une commission spéciale pour contrôler sa gestion financière. Je ne veux pas anticiper sur le rapport de cette commission et je préfère laisser à son rapporteur le plaisir de vous dire lui-même que tout va bien que notre situation matérielle est honorable et prospère, et que nous avons le droit, confiants dans le concours et le dévouement de tous les membres de la Lique, d'envisager avec sérénité l'avenir financier de notre grande association.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE

# SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 1904

RECETTES:	-	DÉPENSES:	
Cotisations	111,293 85	111.293 85 Remises aux sections	46.455 55
Remboursements divers	2.118 45	Frais de poste	9.033 "
Dons divers	1.622 90	Victimes de l'arbitraire	6.794 25
Propagande	7.655 65	7.655 65 Propagande	19.491 65
Sousonintions .		Fournitures de bureau	1.405 95
Sounding		Secrétaire général	6.000 "
Histoire de la Ligue	1.879 05	Personnel	20.476 20
Monument Tranieux	12.072.80	Dépenses diverses	7.189 "
		Frais généraux	5.006 "
" Victim. de l'arbitr.	284 m	" Bulletin	26.261.95
Bulletin	24.331 40	24.331 40 Comptes indisponibles	14.235 85
Total	161.258 10	Total	162.367 40
Solde au 1er janvier 1904	1.154 50	Solde au 31 octobre 1904	45 20
Total	162.412 60	Total	162.412 60

## Comités des Sections (1)

Agen (Lot-et-Garonne).

Dans sa séance du 23 décembre 1904, la section d'Agen a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé : MM. Eugène Beaussein, rédacteur correspondant du journal La Dépêche, place Rabelais, président ; Raymond Bœuf, négociant, conseiller municipal boulevard de la Liberté, vice-président ; Georges Coulon, rue Alsace-Lorraine, 34, secrétaire ; Louis Castex, boulevard de la République, 137, trésorier ; Balas, coiffeur, boulevard de la République, archiviste.

Aïn-Beïda (Algérie).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Aïn-Beïda. Elle a élu un co-

mité composé comme suit

MM. le docteur Crozes, maire, président; Hubert Villard, conseiller municipal, vice-président; Abraham Hassoun, instituteur, secrétaire; Charles Jacquin, huissier, trésorier; El Kaïm Salomon, négociant, Boutaleb Mahieddine Cadi, assesseurs.

Aix\_en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme, vient de se constituer à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Elle a élu un comité composé comme suit

MM. Tournier, professeur au Lycée, secrétaire; Constant Vincent, avocat à la Cour d'appel; Splendé, professeur à la Faculté des Lettres; Louis Panchard, avocat à la Cour; Camille Bourrely, photographe; Emile Blanchard, professeur d'agriculture; Ruyssen, professeur à la Faculté des Lettres.

Ajaccio (Corse).

Dans sa séance du 19 janvier 1905, la section d'Ajaccio a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé:

MM. Jean-Baptiste Ortoli, instituteur en retraite, rue du-Roi-de-Rome, 12, président honoraire ; Antoine Martini, avocat, cours Napoléon, 64, président ; Alexandre

<sup>(1)</sup> Les notes que nous publions sons cette rubrique complètent ou modifient l'Annuaire officiel de la Lique des Droits de l'Homme de 1905.

Salicetti, répétiteur au collège Fesch, vice-président ; Josept-Marie Casanova, secrétaire du vice-rectorat, rue Cardinal, 8, vice-président ; Antoine Casasoprana, agent-voyer principal, secrétaire ; Paulin Monferrini, commis principal à la préfecture, cours Napoléon, 46, trésorier.

Alais (Gard).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Alais.

Elle a élu un comité composé comme suit :

MM. Emmanuel Aygon, représentant de commerce, président; Louis Bonnet, instituteur, vice-président; Corogne, voiturier, secrétaire; Ernest Fabre, directeur de l'Ecole professionnelle, trésorier.

Alfortville (Seine).

Dans son assemblée générale du 7 mai la section a procédé au renouvellement de son comité qui se trouve ainsi composé :

MM. Charles Antheaume, sculpteur sur bois, rue Champagne, 20, Maisons-Alfort, président; Philippot, comptable, rue de Vitry, 18, vice-président; Charles Corniot, conseiller municipal, rue Amélie, 41, secrétaire; Mélichet, comptable, Grande-Rue, 43, Maisons-Alfort, trésorier.

Allos (Basses-Alpes).

Dans sa dernière séance, la section d'Allos a nommé M. Emile Honnorat, secrétaire, en remplacement de M. Marius Privat.

Fourmies (Nord).

Dans sa séance du 12 février 1905, la section de Fourmies a nommé MM. Monnier, brasseur à Trélon, et Jules Moret, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement, Glageon, membres du comité.

Alpes-Maritimes (Fédération).

Les délégués de la fédération se sont réunis le 29 janvier 1905 afin de procéder au renouvellement de leur

bureau pour 1905 : Ont été élus :

MM. Joseph Trabaud, boulevard Carabacel, président; Mme Berry, rue Chauvin, vice-présidente; Pélissier, vice-président; Paul Montel, rue Pastorelli, 39 ou 19, secrétaire; Jules Caron, villa Maillard, près la gare du Sud, trésorier. Angoulême (Charente).

La section a nommé M. Laurent, contrôleur des contributions directes, rampe des Bézines, 33, trésorier, et M. Fressingeas, commis des postes, rue de Lavalette, secrétaire.

Aniche (Nord).

Dans son assemblée générale du 7 décembre 1904, la section d'Aniche a nommé son bureau pour 1905, ont été dus .

MM. Cyrille Delmer, rue Carnot, secrétaire; Nicolas Dufour, rue Buisson; Georges Dufour, boulevard Drion; Constant Mortelette, rue des Ecoles; Victor-Léopold Cazer, grande Place, membres du bureau.

Antibes (Alpes-Maritimes).

Dans sa séance du 6 décembre 1904, la section d'Antibes a procédé à l'élection de son bureau pour 1905. Ont été élus :

MM. Pierre Rifaut, commandant en retraite, président d'honneur; Pierre-Paul Farinole, professeur au collège, président; Adam Merle, huissier, vice-président; Dany, professeur au collège, secrétaire; Perrin, instituteur, trésorier.

Antraigues (Ardèche).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Antraigues. Elle a élu

un comité composé comme suit :

MM. Louis Faure père, moulinier en soie, président; Frédéric Etienne, boulanger, conseiller municipal à Pontde-l'Huile, vice-président; Pierre-Henri Fournier, instituteur, secrétaire; Auguste Faure, boulanger, trésorier.

Arlal (Algérie).

Dans sa séance du 15 janvier 1905, la section d'Arlal a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé: MM. César Trouin, député, président d'honneur; Gillotte, administrateur, vice-président d'honneur; Jacques, Lespinasse, propriétaire, président; Paul Rycknaert, nould, instituteur, secrétaire-trésorier; Eugène Leclerc, cultivateur; Paulin Lambert, charron, Lucien Constant, cultivateur, André Martinez, « dit Vincenté », entrepreneur, assesseurs:

Arras (Pas-de-Calais).

Dans sa séance du 9 mars 1905 la section a procédé au renouvellement de son comíté qui se trouve ainsi com-

posé

MM. Sevin, rue d'Amiens, 75, président; Caudron, rue des Augustines, 17, secrétaire; Beaumont, rue de Justice, trésorier; Lemoine, Halle aux Poissons, 18; Lemelle avocat, rue des Trois-Visages; Mathon, faubourg Meauley, Holliz, rue des Ecoles, 3; Riesse, rue des Ecoles, 6; Macron, rue de Saint-Quentin, membres du comité.

Arvant (Haute-Loire).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Arvant. Elle a élu un

comité composé comme suit :

MM. Dr Sabatier à Brioude, président d'honneur; Cortial, maire de Frugères-les-Mines, par Sainte-Florine, président; Bayssat, maire de Bournonde, par Brioude, vice-président; Georges Pagès, instituteur-adjoint à Vergongheon, secrétaire; Antoine Bonjean, conseiller municipal, à Vergongneon, trésorier; Biffe Pradon, conseiller municipal de Bournoncle; Bertrand, receveur buraliste, conseiller municipal de Frugères-les-Mines, assesseurs.

Asnlères (Seine).

Dans sa séance du 16 mars 1905, la section a procédé au renouvellement de son comité qui se trouve ainsi com-

posé

MM. J. Rouam, rue Bidel, 4, président; Coignet, ingénieur, rue de Londres, 20, Georges Vivien, rue du Congrès, 11, vice-présidents; Dr Jules Lazard, rue Saint-Denis, 14, secrétaire-trésorier.

MM. Giraud, Delfès, Boiret, Beffara, Chenu, Gaudrille, Rochon, Houard, Derichi, Tavera, membres du

comité.

Aubervilliers (Seine).

Dans sa séance du 28 janvier 1905, la section d'Auber-

villiers a nommé son comité, ont été élus :

MM. François Corneloup, commerçant, rue des Quatre Chemins, 19, président; Charles Brouillard, rue Baudin, 35, vice-président; Jean-Baptiste Démmery, impasse Machonar, vice-président; Antoni, rue du Vivier, 100, secrétaire: Charles Massion, rue de la Goutte-d'Or, 167, secrétaire-adjoint; Joseph Barrachin, avenue de la République, 132 bis, trésorier; Garnotel, rue Heurteaux, 15, trésorier adjoint; Eugler, directeur de Contentieux, rue du Midi, 19, Legendre, boulevard de la Villette, 132, Paris; Lavoipière, Casimir Jourdas, rue de Solférino, 4: Pelletier, avenue de la Republique, 106; Jean Dutheil, journalier, rue Auvry, 26; Adolphe Brouillard, rue Baudin, 89, membres du Comité.

Aubignan (Vaucluse).

Dans sa séance du 11 janvier 1905, la section d'Aubignan a procédé au renouvellement de son bureau pour 1905, il se trouve ainsi composé: MM. Charles Cardon, adjoint au maire, retraité, président; Abel Jacquier, boucher-charcutier, secrétaire; Louis-Auguste Chauvin, secrétaire-adjoint-bibliothécaire; Auguste Faury, cafetier, trésorier.

Availles-Limouzine (Vienne).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Availles-Limouzine.

Elle aé lu un comité composé comme suit :

MM. le Dr C. Tafforin, conseiller général, maire d'Availles-Limouzine, président d'honneur; Henri Faurant, propriétaire, conseiller municipal, président; Fernand Tafforin, conseiller municipal, propriétaire, vice-président; Martial Moreau, chef d'atelier, se crétaire; Aries Marcel, trésorier.

Avignon (Vaucluse).

Dans sa séance du 10 novembre 1904, la section d'Avignon a procédé au renouvellement de son bureau, qui se

rouve ainsi composé :

MM. Jules Lecoq, villa Renée-St-Ruf, route de Tarascon, président; A. Belgrand, voyageur de commerce, rue de l'Oriflamme, 11, vice-président; Antonin Seymard, négociant, rue de l'Anguille, vice-président; Ernest Rességaire, employé de commerce, rue Collège-de-la-Croix, 11, secrétaire; Albin Charavin, représentant, rue Petite-Fusterie, 2, trésorier.

Ax-les-Thermes (Ariège).

Dans sa séance du 8 janvier 1905, la section d'Ax-les-Thermes a procédé à l'élection de son bureau pour 1905, qui se trouve ainsi composé :

MM. Fernand Clanet, maître d'hôtel, président ; Baptiste Sicre, maître d'hôtel, vice-président ; Toussaint

Souquet, receveur buraliste, vice-président; François Arnaud, rentier, secrétaire; Antoine Souquet, étudiant, secrétaire adjoint; Albéric Pudébat, étudiant, trésorier.

Barbezieux (Charente).

Dans son assemblée générale du 27 janvier 1905, la section de Barbezieux a procédé au renouvellement de

son bureau qui se trouve composé comme suit :

MM. Gustave Boutelleau, vice-président de la Chambre du Commerce, président; C. Décombe, rue Victor Hugo, vice-président; Jullien, négociant à Beaumont, commune de Segonzac, vice-président; Théophile Duproix, pasteur, secrétaire; Sureau, instituteur, secrétaire-adjoint; Louis Lafond, employé de commerce, trésorier.

Barcelonnette (Basses-Alpes).

Dans sa réunion du 8 janvier 1905, la section de Barcelonnette a procédé au renouvellement de son comité

qui se trouve ainsi composé :

MM. Auguste Marie Bordet, professeur au collège, villa Lucchini, président; Jules Rigal, conducteur des ponts et chaussées, place du Gravier, vice-président : Claude-Marie-Joseph Jayet, professeur au collège, rue Neuve, vice-président; Beaux, gardien-chef de la prison, vice-président; Louis-Amédée Germain, surveillant général au collège, secrétaire; Rémy Raynaud, directeur de l'Usine Electrique, secrétaire-adjoint; Gabriel Espiard, receveur de l'octroi, trésorier; Bouget, coiffeur, rue Manuel, trésorier-adjoint.

Bar-sur-Aube (Aube).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Bar-sur-Aube (Aube). Elle

a élu un comité composé comme suit :

MM. F. Gibouin, professeur au collège, président; Noel, imprimeur et Maury, instituteur, vice-présidents; Gouilly agent-voyer, secrétaire; Nadaud, industriel, secrétaire adjoint; Sarcelle, trésorier.

La Bastide-des-Jourdans (Vaucluse).

Dans sa dernière séance, la section de La Bastide-des-Jourdans a nommé son bureau pour 1905, il se trouve ainsi composé:

MM. Marius Brémond, épicier-boucher, président ; Emile Chabert, instituteur public, secrétaire-trésorier.

Tourette-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

Dans sa séance du 9 décembre 1904, la section de Tour-

rette-sur-Loup, a procédé au renouvellement de son bu-

reau qui se trouve ainsi composé :

MM. Justinien Augier, instituteur en retraite, président : Antoine Paron, propriétaire, vice-président : Léopold Gazgnaire, propriétaire, secrétaire ; Joseph Isnard, propriétaire, trésorier.

Beaumont-du-Périgord (Dordogne).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Beaumont-du-Périgord. Elle

a élu un comité composé comme suit :

MM. Antoine Vernet, négociant, maire, président; Fernand Colombet, banquier, vice-président; Henri Lacour, receveur de l'Enregistrement, secrétaire; Louis Roussely, négociant, trésorier.

Beausoleil (Alpes-Maritimes).

Dans sa séance du 14 janvier 1905, la section de Beausoleil a procédé au renouvellement de son bureau qui se

trouve ainsi composé :

MM. Victor Bresnus, rue du Rocher, 4, à Monaco (Principauté), président; François Lorenzi, propriétaire, maison Lorenzi à Beausoleil, vice-président; Vincent Botto, « Villa la Vigie » à Saint-Roman (Principauté de Monaco), vice-président; Antoine Allavena, électricien à Bukingham-Palace à Monte-Carlo, (Principauté de Monaco), secrétaire; AlexandreT urinetti, boulevard de l'Ouest à Monaco, secrétaire adjoint; Guillaume Serra, maison Trabut, rue Bellevue à Beausoleil, trésorier; Abraham Maroselli, facteur, trésorier-adjoint à Beausoleil.

Bellac (Haute-Vienne).

Dans sa séance du 26 février 1905, la section a procédé au renouvellement de son bureau. Sont élus :

MM. Penot, président: Dumas et Marcoux, vice-présidents: Chatenet, secrétaire; Vanglard, secrétaire adjoint; Baptiste Dubuisson, trésorier; Garceaux, Jouhannaud, Denichou et Chaput, membres du bureau.

Bertry (Nord). La section a nommé M. Pruvot-Baudouin, peintredécorateur, trésorier en remplacement de M. le docteur

Manesse.

Blain (Loire-Inférieure).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Blain.

Elle a élu un comité composé comme suit : MM. Au-

guste Pouplard, vins en gros, maire de Blain, président; Pierre Bouyer, conducteur des ponts et chaussées, secrétaire; Henri Sorin, agent-voyer, trésorier.

Bléneau (Yonne).

Dans sa séancé du 22 décembre 1904, la section de Bléneau a procédé au renouvellement de son bureau qui se tr<sub>0</sub>uve ainsi composé: MM. Louis Hardouin, cultivateur, président ; Théodule Millet, photographe, vice-président; Eugène Larcher, secrétaire; Albert Perrignon, négociant, trésorier.

Blois (Loir-et-Cher).

Dans son assemblée générale du 30 avril 1905 la section a procédé au renouvellement de son comité qui se

trouve ainsi composé

MM. Delpech, sénateur; Dr Alfred Yvonneau, présidents d'honneur; Dimey, commandant en retraite, place du Château, 12, président; Paul Gauthier, avenue Saint-Gervais, 59, vice-président; Dumouchel, rue Clérancerie, secrétaire; Ménard, secrétaire-adjoint; Vié-Buisson, propriétaire, place Louis-XII, 9, trésorier; Bonnin, avenue Saint-Gervais, 63, trésorier-adjoint; Breton, à Blois; Carré, à Cellettes; Barbillon, à Neuvy; Quenioux, à Fougères; Crocheton, à Coulanges; Bonnin, à Concriers; Trioreau, à Mer; Boissé, à Chissay; Benoit, à Bourré; M..., à Ouzouer-le-Marché; Baron, à Châteauvieux; Pestre, à Romorantin; Georges Martin, à Chaumont-sur-Tharonne; Montigny, à Romorantin; Renoir, à Menneton-sur-Cher; Maxime David, à Selles-Saint-Denis; Dubaud, à Selles-sur-Cher; Rivière, à Villiers; Brosse Jaunau, à Droué, Jannau, à Souday; Maurice Fontaine, à Montoire; Grémy, à la Ville-aux-Clercs; Girard-Mettaye, à Lunay; Th. Legent, à Prunay: Belohous, à Selommes, membres du comité.

Bordeaux-Nord (Gironde).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Bordeaux-Nord ; elle a élu

un comité composé comme suit

MM. le Docteur E. Mauriac, rue Trésorerie, 115, président; Pourézy, rue Montgolfier, 22 bis, vice-président; Edouard Treich, receveur-buraliste, cours Saint-Louis, 56. secrétaire général; Sébastien-Gaston Gibert, rue de Turenne, 136, secrétaire-adjoint; MIlé Privat, Ecole Nor-

male à Caudéras, trésorière; Lady, rue Bardineau, 3 bis, archiviste.

Ai

air

(

Ma

T

D

été i

M

te d

Brassac (Tarn).

Dans sa séance du 26 mars 1905, la section a nommé secrétaire M. Pauthe, instituteur à Brassac.

Bourganeuf (Creuse).

La section a nommé son comité qui se trouve ainsi

composé :

MM. Riffaterre, maire de Bourganeuf, président d'honneur; Calinaud, conseiller municipal, président; Alfred Nanard, médecin, vice-président; Chambraud, secrétaire de mairie, secrétaire; Lasvaladas, instituteur, trésorier; Léon Chaussade, buraliste, Mingoutaud, charron; Colas, entrepreneur du Puy; C. Riffaterre, conseiller, membres du comité.

Brest (Finistère).

Dans sa séance du 22 janvier 1905, la section de Brest a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé : MM. Bouysson, contrôleur-receveur de l'enregistrement, rue du Merle-Blanc, président; Alphonse Martin, président du syndicat des ouvriers du Port, Grande-Rue, 98, vice-président; Douady, professeur à l'Ecole Navale, rue du Château, 39, secrétaire; Jean Le Borgne, instituteur, rue Victor-Hugo, 30, trésorier.

Briançon (Hautes-Alpes).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme, vient de se constituer à Briançon (Hautes-Alpes).

Elle a élu un comité composé comme suit :

MM. Albert Surell, inspecteur des Eaux et Forêts, président; Gauger, procureur de la République, vice-président; Duport, professeur au collège, secrétaire; Mel, agent-voyer, trésorier; Joseph Pons, pharmacien, membre.

Caen (Calvados).

Dans sa dernière séance, la section de Caen, a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi

composé :

MM. Edmond Goblot, professeur de philosophie à la Faculté, rue de Calix, 14, président; Eugène Rom, tailleur, boulevard Saint-Pierre, 15, vice-président; Ernest Poisson, avocat, rue des Croisiers; 2, secrétaire; Arthur Jourdan, maître répétiteur au lycée, place Malherbe, 2, secrétaire adjoint; Gustave Lechartier, instituteur, rue

Auber, trésorier; Gaston Moulin, instituteur, rue Grusse, 19, trésorier adjoint ; Jean-François Astay, restaurateur, passage Bellivet, bibliothécaire.

Cahors (Lot).

Dans sa séance du 29 janvier 1905, la section de Cahors a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé :

MM. Costes, notaire, sénateur, maire de Cahors, pré sident; Mazières, premier adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, vice-président; Coueslant, imprimeur, boulevard Gambetta, vice-président; Nadal, instituteur, secrétaire; Jules Rigal, instituteur, école de la rue du

Cannes (Alpes-Maritimes).

Dans son assemblée générale du 29 décembre 1904, la section de Cannes a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1905 qui se trouve ainsi composé :

MM. Louis Daumas, entrepreneur des travaux de maconnerie, rue des Roses, président; Emile Margarot, représentant de commerce, rue de Châteaudun, 44, viceprésident ; Paul Vidal, instituteur à l'école de la rue Macé, secrétaire ; François Camous, négociant, rue de Provence, 6, trésorier.

Carnoules (Var).

Dans sa séance du 11 février 1904, la section de Car-

noules a nommé :

MM. Henri Périer, propriétaire, président ; Paul Broquier, propriétaire, vice-président ; Marius Féraud, propriétaire, secrétaire ; Maurice Bonifay, cordonnier, tré-

Castellane (Basses-Alpes).

Dans sa séance du 20 novembre 1904, la section de Castellane a élu M. Adrien Itier, commis principal des ponts et chaussées à Castellane, président en remplacement de M. Louis Raphel.

Castres (Tarn).

Dans sa séance du 7 décembre 1904, la section de Castres a procédé à l'élection de son bureau pour 1905, ont été élus :

MM. Louis Vieu, avocat, maire et conseiller général le Castres, rue du Collège, président ; Henri Lapart woué, rue Borrel, vice-président ; Jules Gourc, voyageur le commerce, rue Frédéric Thomas, vice-président; Albert Poux, professeur, rue du Temple, 39, secrétaire' Louis Viot, secrétaire du juge d'instruction, rue du Collège, secrétaire adjoint; Frédéric Monsarrat, conseiller municipal, rue du Collège, trésorier.

Cette (Hérault).

Dans sa séance du 4 janvier 1905, la section de Cette a renouvelé son bureau pour 1905, il se trouve ainsi

omnosé ·

MM. Gédéon Vieu, avenue Victor Hugo, 19, président; Magistre, pharmacien, Grande-Rue, vice-président; Cassoux, professeur, Ecole pratique commerciale, secrétaire; Ferdinand Sayen, route Nationale, 12, secrétaire adjoint; André Michel, quai Supérieur de l'Esplanade, trésorier; Pierre Goudard, rue des Trois-Journées, 11, trésorier-adjoint.

Chalabre (Aude).

Dans sa dernière séance la section de Chalabre a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

insi composé :

MM. Jean-Jacques Tournié, manufacturier, président; Prosper Fabre, négociant, vice-président; Charles Hillat, chapelier, secrétaire; Eugène Jau, capitaine au long cours, trésorier; Louis Cantié, huissier, Paul Calmet, menuisier; Emmanuel Anduze, propriétaire; Louis Fauré, ouvrier chapelier; Pierre Pomiès, boulanger; J.-B. Cannère, employé des contributions indirectes, membres du comité.

Chalais (Charente).

Dans sa dernière séance la section de Chalais a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

ainsi composé :

MM. Eugène Mauxion, entrepreneur, maire, président d'honneur; Mansière, rentier, président; Frédéric Simon, rentier, vice-président; Henri Glénisson, négociant, secrétaire; Doublet, coiffeur, secrétaire-adjoint; Alfred Bertrand, négociant, trésorier.

Châlons-sur-Marne (Marne).

Dans son assemblée générale du 29 décembre 1904, la section de Châlons-sur-Marne a constitué son bureau pour l'année 1905, il se trouve ainsi composé :

MM. Bowas aîné, représentant de commerce, boulevard Saint-Jean, 30, président; Petit, greffier de la Justice de pajx, rue Pasteur, vice-président; Marc Millet, chet de bureau à la préfecture, rue Saint-Eloi, 14, secrétaire; Charles-Victor Neveux, employé à la préfecture, rue Saint-Jean, trésorier.

Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Dans sa dernière seance, la section de Chalon-sur-Saône a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

ainsi composé

MM. L. Gillot, sénateur, président d'honneur; J. Chaussier, député, président d'honneur; Victor Chaussier, négociant, conseiller municipal, président; Jean Richard, avocat, maire de Châlon-sur-kaône, place du Châtelet, vice-président; Pierre Dubois-Chapey, négociant, conseiller municipal, vice-président; Alfred Bonin, instituteur à Chagny, secrétaire-trésorier général; Joseph Trémiot, représentant de commerce, conseiller municipal, rue de la Mothe, secrétaire-trésorier adjoint; Jean Morey, corroyeur, rue de l'Arc; Albert Boillot, instituteur en retraite, maire d'Ide, censeurs.

Champagne-Mouton (Charente).

Dans sa dernière séance, la section de Champagne-Mouton a procédé au renouvellement de son bureau, qui se

trouve ainsi composé

MM. Mairat, conseiller général du canton, président d'honneur; Jean Gervais, maire, conseiller d'arrondissement, président d'honneur; François Piat, conseiller municipal, président d'honneur; Peloquin, professeur au collège de Confolens, président d'honneur; Boulomeix, avocat à Confolens, président d'honneur; Louis Edouard Bonnefous, receveur des postes, président; Jean Chaussonnaud, propriétaire à Benest, vice-président; Jean Vantour, meunier, vice-président; Ernest Gauchon, instituteur, secrétaire; Pierre Maulde, instituteur à Saint-Coutant, secrétaire adjoint; Amédée Aubert, agent-voyer, trésorier; Jean Naudin, adjoint à Saint-Gervais, Jules Bonté, cloutier, membres du comité; Moreau, Charles Verly, pasteur protestant, membres adjoints.

Charenton (Seine)

Dans son assemblée générale du 7 décembre 1904, la section de Charenton a constitué comme suit, son bureau pour 1905 :

MM. Louis Brunel, négociant en vins, rue Nouvelle, président; Letixerant, avenue de Gravelle, 54, vice-président; Frédéric Cornet, employé de commerce, rue « Plateau, 30, à Saint-Maurice, secrétaire ; Thomas, instituteur, rue Nouvelle, 14, secrétaire adjoint; Charbonnier, rue de Paris, 123, trésorier.

M

rue

son

de v.

Le

se t

tion

M

M

La Charité (Nièvre).

Dans sa dernière séaance la section de la Charité a nommé MM. Sylvain Bergeron, platrier, secrétaire; Paul Monard, boulanger, trésorier en remplacement de M. Jean.

Chasseneuil-Saint-Claud (Charente).

Dans son assemblée générale du 7 mai 1905 la section a procédé au renouvellement de son comité qui se trouve

ainsi composé :

MM. Blanchier, sénateur, président; Ribette, directeur d'école; Julien, maire, vice-présidents; Tardat, instituteur, secrétaire; Froissard, cafetier, trésorier; Morinet, conseiller général; Pascaud, conseiller d'arrondissement; Feuillet, maire de Saint-Claud; Bourrier, adjoint au maire de Chasseneuil; Lhoumeau, pasteur; Brisson, ferblantier; Vergnaud, instituteur à Saint-Mary, membres du Comité.

Château-Chinon (Nièvre).

Dans sa séance du 27 novembre 1904, la section de Chateau-Chinon a renouvelé son bureau qui se trouve

ainsi composé :

MM. Georges Duprey, docteur, président; Félicien Noël, instituteur en retraite, vice-président; Jean Pannelier, instituteur, vice-président; Guimiot, instituteur, secrétaire; Claude Geodre, percepteur des contributions directes, rue d'Antin, trésorier; Maurice Passard, négociant, Boulle-Cortel, marchand-tailleur, assesseurs.

Chauny (Aisne).

Dans sa séance du 17 décembre 1904, la section de Chauny a procédé au renouvellement de son bureau qui

se trouve ainsi composé :

MM. Paul Blanchet, brasseur, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal, président; Amédée Bugucourt, publiciste, rédacteur en chef de la Défense de Chauny, vice-président; Auguste Bacro, percepteur secrétaire-trésorier.

Cherbourg (Manche).

Dans sa séance du 9 janvier 1905, la section de Cherbourg a procédé au renouvellement de son bureau, qui se

trouve ainsi composé :

MM. Lohen, entrepreneur, premier adjoint au maire, me des Ormes, 33, président; docteur Le Duigou, rue de la Fontaine, 36, vice-président; Dumoncel, négociant, maire d'Octeville-sur-Cherbourg, vice-président; Albert Delafresnée, instituteur, rue Hervieu, 5, secrétaire; Ringard, négociant, avenue Carnot, 9, trésorier.

Chessy (Seine-et-Marne).

Dans sa dernière séance la section de Chessy a nomme

son bureau pour 1905, ont été élus :

MM. Dr Fuchs, conseiller d'arrondissement à Lagny, président; Amér Gédalge à Chessy, vice-président; Emile Duval, représentant de commerce à Montévrain, vice-président; Louis Bonnard, cultivateur à Chalfert, vice-président; Meusy, à Lagny, vice-président; Albert Thomas à Dampmart, vice-président; Firmin Toupy, négociant, secrétaire; Augustin Fromont, instituteur retraite à Chalifert, secrétaire; Rémy Sailly, marchand de vins, trésorier.

Le Cheylard (Ardèche).

Dans sa séance du 11 décembre 1904, la section du Chevlard a procédé au renouvellement de son bureau il

se trouve ainsi composé :

MM. Dominique Pappi, percepteur, président; Paul dirand, cultivateur, à Créas; Sáint-Julien Labrousse, vice-président; Camille Déjoux au Pont de Fromenttières à Dornas, vice-président; Docteur Henri Rochette, vice-président; Jean-Pierre Sagnial, matelassier, secrétaire;

Joseph Arnaud, limonadier, trésorier.

Chinon (Indre-et-Loire).

Dans son assemblée générale du 19 mars 1905, la section a procédé au renouvellement de son comité qui se

trouve ainsi composé :

MM. le Dr Mattrais, maire, président; Dr Juvigny à Chousé-sur-Loire, vice-président; Moreau, rue Michelt, 5, secrétaire; Durand, employé à la gare, secrétaire adjoint; Bienvault, maître d'hôtel, avenue de la gare, trésorier; Alousque, instituteur, trésorier adjoint; Maurice Jean, avoué rue Philippe-de-Commines, 13, avoué consail.

Clermont (Oise).

Dans son assemblée générale du 15 janvier 1905, la section de Clermont a procédé au renouvellement de son bu-

carn

son

M

M

reau qui se trouve ainsi composé :

MM. Vaillant, restaurateur, conseiller municipal, président; Appolinaire Mazille, conseiller municipal, président; Gustave Borrée, agriculteur, conseiller municipal, vier président; Gustave Borrée, agriculteur, conseiller municipal à Epineuse, vice-président; Marc Paillart, institutur à Breuil-le-Vert, secrétaire; Emile Cazalet, attacht à la direction de l'asile d'aliénés, secrétaire adjoint; Paul Mats, conseiller municipal, rue des Fontaines, 79, tréscrier; Eugène Charpentier, serrurier, à l'asile de Clemont, trésorier adjoint; Joseph Allemand, surveillant chef à l'asile, archiviste; Paul-Emile Auricoste, économe à l'asile, Jules Boullez, conseiller municipal à Breuil-le-Vert, Paul Frantz, journaliste, Camille Brulé, marchand de chaussures, Edmond Liégard, rue des Fontaines, 73, Wenceslas Coutellier, conseiller municipal à Agnetz, Georges-Pierre Vitteman, rue des Fontaines, 42, assesseurs.

Cluses (Haute-Savoie).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Cluses.

Elle a élu un bureau composé comme suit :

MM. Jean Chesney, maire à Sallanches, président; Léon Perréard, instituteur à l'Ecole supérieure de Cluses, se crétaire; François Michaud, ancien maire, négociant, trésorier; Charles Poncet, professeur à l'École d'horlogerie; François Périllat, négociant à Scionzier; Fontaine, maire de Magland, assesseurs.

Codognan (Gard).

Dans sa dernière assemblée générale la section de Codognan, a procédé au renouvellement de son bureau qui

se trouve ainsi composé :

MM. Samuel Gabriel, président; Paul Benoit, propriétaire, vice-président; Léonce Raous, instituteur, senétaire; Antoine Bourelly, trésorier; Fernand Scipion Dardé, propriétaire; Elie Gébelin; Ferdinand Mathieu, propriétaire; Oswald Duret, à Vergèze; Gaston Bourry, propriétaire à Vergèze, membres du Comité.

Concarneau (Finistère).

Dans sa séance du 10 décembre 1904, la section de Con-

carneau, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé :

MM. Labitte, artiste peintre, quai Carnot, 7, président; François Campion, menuisier, rue Vauban, 6, vice-président; Jean Rivoal, commis de l'Inscription maritime, rue La Pérouse, 4, secrétaire; Joseph Poézat, commis, rue Dumont-d'Urville, trésorier; Alphonse Duot, marin pêcheur, rue de Villebois-Mareuil, Borvo, Daniel Coader, boitier à Beuzee-Conq, Le Gall J.-M., menuisier, rue Duguesclin, syndies.

#### Confolens (Charente).

Dans sa séance du 22 mars 1905 la section a nommé

son comité qui se trouve ainsi composé :

MM. Babaud-Lacroze, député de la Charente; Blanchier, sénateur de la Charente; Jean Petit, président du Conseil d'arrondissement, présidents d'honneur; Joyeux, procureur de la République, à Confolens, président; Rivaud, conseiller d'arrondissement, à Saint-Christophe; Joseph Peyraud, conseiller d'arrondissement, à Brillac, vice-présidents; Peloquin, professeur, au collège, secrétaire; Edouard Tournier, maître d'hôtel, secrétaire adjoint; Ribette, directeur d'usine, trésorier; Alphonse Durepaire, restaurateur, trésorier adjoint; Anderard, marchand de toiles; Cordeau, retraité; Thorin ainé, conseiller municipal; Vergeau, conseiller municipal, membres du comité

Corsavy (Pyrénées-Orientales).

Se-

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Corsavy. Elle a élu un comité composé comme suit :

MM. Casimir Sala, négociant, président; Marc Coderch, douvier, vice-président; Jacques Casso, mineur, crétaire; Martin-Paillisser, menuisier, trésorier.

Cros-de-Gagnes (Alpes-Maritimes).

Dans sa séance du 8 janvier 1905 la section de Crosde-Cagnes a nommé son bureau, il se trouve ainsi com-

MM. Maurice Butat, propriétaire, président: Aproze, propriétaire, vice-président: Paulian, vice-président; Emile Descharmes, secrétaire-trésorier; Lombard fils, patron pécheur, sécrétaire-trésorier.

Divonne-les-Bains (Ain).

Dans son assemblée générale du 8 janvier 1905, la sertion de Divonne-les-Bains a nommé M. Jules Recordon, a Villars, secrétaire-adjoint; Paul Musy, entreprenn trésorier

Eaubonne (Seine-et-Oise).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Hom-

me vient de se constituer à Eaubonne.

Elle a élu un bureau ainsi composé: MM. E. France, président; Cottet, vice-président; Charles Bonnot, vice-président; A. Froissart, secrétaire ; Louis Ternat, secrétaire-adjoint; J. Thuloup, trésorier; A. Gaillouche, trésorier-adjoint; Paul Nief, Jean-Baptiste Maillet, me Fournier, 4, Gilbert Berquelange, chaussée Jules César, 38, Henri Savreux, Ernest Desniau, employé, rue de la Gare, 4, membres du comité.

Epernay (Marne).

Dans sa dernière séance, la section d'Epernay a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

ainsi composé :

MM. D' Trinité, rue du Donjon, 48, président Geoffroy-Maillart, propriétaire, conseiller municipal, rædu Donjon, 77, vice-président; Mme Trinité, rue du Donjon, 48, secrétaire; Alff, rue du Grand-Pierre, 32 secrétaire adjoint; Leduc, rue Jean-Pierrot, trésorier, Victor Jesson, débitant, rue Saint-Thibaut, Cloche, rædu Collège, Bonneville, rue Charles-Louis, 8, assessens.

Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Dans son assemblée générale du 17 décembre 1904, la section d'Epinay-sur-Orge a procédé au renouvelleme de son bureau qui se trouve ainsi composée: MM. Henn Pailloz, docteur, conseiller municipal, président; Zimmer, conseiller municipal, à Marsang-sur-Orne, par Savigny, vice-président; Georges Délélo, architecte, maire de Villemoisson, vice-président; René Lambert, chef de cuisine à l'asile de Vaucluse, secrétaire-trésorier; Palmusaut, employé à l'asile de Vaucluse, secrétaire-trésorier; Palmusaut, employé à l'asile de Vaucluse, secrétaire-trésorier remoire-adjoint; Hutin, géographe, rue de Grand-Vau, Latouche, Marius Guiraud, employé à l'asile de Vaucluse, Eugène Lourdereau, chef d'atelier de serrureit à l'asile de Vaucluse, Blanchard, débitant, conseiller minicipal à Villemoisson; Lécuyer, membres de la commission exécutive.

L'Escale (Basses-Alpes).

Dans sa séance du 9 décembre 1904, la section de l'Escale a renouvelé son bureau pour 1905, et se trouve ainsi composé: MM. Adolphe Deforge, sénateur, président d'honneur; Lucien Mouranchon, propriétaire, épicier, président; Joseph Dalmas, proprietaire, vice-président; Hippolyte Cyprien, oultivateur, vice-président; Jules Chaix, instituteur, secrétaire; Jules Bernard, propriétaire, trésorier.

Etivey (Yonne).

860-

Iom-

ésar.

Sa-

· Dans sa dernière séance la section d'Etivey a nommé

MM. Emile Guinot, maire, président; Georges Berry, secrétaire; Jules Muenster, garde-champêtre, trésorier.

Le Ferté-Macé (Orne).

Dans sa réunion générale du 7 janvier 1905, la section de la Ferté-Macé, a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été élus : MM. Jean Legallois, conseiller municipal, commerçant, président d'honeur ; Brun, pharmacien, président ; Joseph Bousquet, receveur des contributions indirectes, rue Chauvière, vice-président; Louis Le Cloirec, commis des postes, rue de la Petite-Vitesse, secrétaire-trésorier ; Lucien Beauvais, institutur-adjoint à l'école primaire supérieure, rue Neuve, 12, Maurice Présux, professeur école primaire supérieure, assesseurs.

Florensac (Héault).

Dans son assemblée générale du 24 décembre 1904, la setion de Florensac a nommé: MM. Jules Mans, voyageur de commerce, président; Coustellié, propriétaire, vice-président; Louis Gelly, cultivateur, vice-président; Louis Gelly, cultivateur, vice-président; Albin Roux, directeur de l'École laïque, secrétaire; Joseph Deldon, cantonnier, secrétaire-adjoint; Joseph Caumette, facteur, trésorier.

Foix (Ariège).

Dans sa dernière séance la section de Foix a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi

mposé

MM. Henri Dulaut, professeur au lycée, président; Henri Bégué, maître de forges, vice-président; Jules Vidal, négociant en bois, vice-président; Georges Pélissier, comptable à la Trésorerie, secrétaire; Basile Trejllet, employé à la Trésorerie, trésorier. Fourmies (Nord).

Dans sa dernière séance, la section de Fourmies a nommé MM. Buriez, instituteur à Anor, Emile Macaine, tisseur à Wignehies, Lucien Briatte, négociant, hôtel de la gare, à Trélon, membres du Comité.

Le Fousseret (Haute-Garonne).

Dans sa dernière séance, la section du Fousseret a procédé au renouvellement de son bureau pour 1905, qui se

14

M.

M.

I

trouve ainsi composé :

MM. Albert Montamat, voyageur de commerce, président; Henri Molimart, maître d'hôtel, vice-président; Julien Aureilhan, cultivateur, vice-président; Gilbert Rousseau, aide des postes, secrétaire; Jean Cazedessus, instituteur, secrétaire adjoint; Joseph Moulère, receveur buraliste, trésorier.

Grand-Bourg (Creuse).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section du Grand-Bourg a procédé au renouvellement de son bureau

our 1905, il se trouve ainsi composé

MM. Defumade, député, président d'honneur; Auguste Monnet, maire du Grand-Bourg, président d'honneur; Mazérat, conseiller général à Benerent, président d'honneur; Lacote, conseiller général à Saint-Pierre-de-Fursac, président d'honneur; Cassan, receveur d'enregistrement, président; Jean-Baptiste, Favin, directeur d'école, vice-président; Clémençaux, maire de Saint-Etienne-de-Fursac, vice-président; Prunier, percepteur, secrétaire; Lucien Roudier, instituteur, trésorier.

Gréoux-les-Bains (Basses-Alpes).

Dans sa séance du 7 décembre 1904, la section de Gréoux-les-Bains a nommé M. Adolphe Defarge, sémeteur, président d'honneur ; Marius Arnaud, cultivateur, secrétaire-adjoint.

Hasnon (Nord).

Dans son assemblée générale du 23 ectobre 1904, la section d'Hasnon a nommé M. César Wattenne, vice-président en remplacement de M. Davaine; Léon Canome, marchand de bois, secrétaire trésorier en remplacement de M. Holin.

Je Havre (Seine-Inférieure).

Dans sa réunion du 25 novembre 1904, la section du

Havre a renouvelé son bureau comme suit : MM. H. Du Pasquier, négociant, rue Casimir-Périer, 13, président; Docteur Brunschwig, rue de Séry, 24, vice-président; d. Plantefol, homme d'affaires, place Gambetta, 7, secrétaire; F. Schlagdenhauffen, courtier, rue Victor-Hugo, 136, trésorier; Ch. Déliot, représentant, cours de la République, 116; Léon Persac, négociant, rue Just-Viel, 14; Joseph. Saraben, entrepreneur, rue de Berry, 21, membres du bureau.

Hirson (Aisne).

Dans sa dernière séance la section d'Hirson a nommé M. Basset, conseiller municipal, président en remplacement de M. Joly.

Ibos (Hautes-Pyrénées).

Dans sa seance du 31 décembre 1904, la section d'Ibos a proédé au renouvelement de son bureau pour 1905, insetrouve ainsi composé: MM. Jean-Valère Salles, instituteur, rue Jeanne-d'Albret, 12, président; Jean-Marie Bons, propriétaire, vice-président; Jean-Léon Bégué, propriétaire, vice-président; Jacques Laburie, instituteur public, secrétaire; Etienne Fouriscot, cultivateur, secrétaire adjoint; Léon Dousteau, employé, trésorier; Simon Fourcade, employé, trésorier adjoint.

Joigny (Yonne).

Dans sa réunion du 11 décembre 1904, la section de Joigny a nommé M. Demeuzes, instituteur-adjoint, boulevard Lesire-Lacam, trésorier-adjoint en remplacement de M. Serrurier.

Le Lauzet (Basses-Alpes).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section du Lauzet a nommé MM. Isoard, député, président d'honneur; Casimir Miollan, fils, électricien, secrétaire-adiont.

Lesparre (Gironde).

Dans sa definière seance, la section de Lesparre a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé: MM. Louis Villot, pharmacien, président : Etienne Bouléris, propriétaire, maire de Queyrac, viceprésident ; Pierre Coutreau, employé à Hourtin, viceprésident ; Alfred Duverger, instituteur, secrétaire ; Pierre Taudin; continis du service vicinal; secrétaire-adjoint; Charles Coudouin, chef cantonnier, cours Saint-Trélody, trésorier.

#### Liancourt (Oise).

Dans son assemblée générale du 29 janvier 1905, la section de Liancourt a nommé son bureau pour l'année 1905; ont été élus : MM. Debeaupuis, conseiller d'arrondissement, président; Xavier Lesueur, fabricant de chaussures, conseiller municipal, vice-président; Alfred Idis, cordonnier, conseiller municipal, vice-président; Henri Duhamel, charpentier, conseiller municipal, rue Eugène Gromard, secrétaire; Désiré Devineux, directeur d'école publique, secrétaire-adjoint; Albert Fauguet, marchand de chaussures, rue Victor-Hugo, 22, trésorier; Fourment-Vervelle, conseiller municipal, fabricant de chaussures, Duchène père, conseiller municipal. Lhospied père, charron, conseiller municipal, assesseurs.

Libourne (Gironde).

Dans sa dernière séance la section de Libourne a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1905.

il se trouve ainsi composé :

MM. Albert Rodanet, huissier, rue Thiers, 48, président d'honneur; Léopold Berger, directeur de l'Ecole du Sud, rue des Chais, 36, président : Léon Martin, né goeiant, rue Victor-Hugo 5, vice-président; Georges Lablégnie, négociant, place Decazes, vice-président Besseinstituteur de l'Ecole du Nord, rue de la Glacière, 6, secrétaire; Imbert, commis des postes, rue Baccalaure, secrétaire adjoint; André Péreire, négociant, Cours des Girondins, 82, trésorier; Pierre Lascombe, jardinier, rue François-Constant, 18, trésorier adjoint; Itey, instituteur, rue des Chais, bibliothécaire-archiviste.

Ligny-en-Barrois (Meuse).

Dans sa réunion du 16 octobre 1904, la section de Liguy-en-Barrois a nommé M. Gérôme Prétavoine, negociant, membre du Comité en remplacement de M. Alfred Gaulard qui quitte la contrée.

Lille (Nord).

Dans sa dernière séance, la section de Lille a nommé M. Parent, rue de Solférino, 188, secrétaire, en remplacement de M. Bernaux.

L'Isle-sur-Lorques (Vaucluse).

La sección approuve la résolution de l'Office de Propagande laïque et républicaine (Voir page 199.)

Lisieux (Calvados).

Dans sa dernière séance, la section de Lisieux a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1905,

ont été élus

la

MM. Henry Chéron, maire de Lisieux, président honoraire; Edmond Groult, avocat, président honoraire, Huet, professeur au collège, président; T. Teytaud, coupeur, rue des Champs-Remoulleux, 12, vice-président; Wolff, professeur au collège, secrétaire; Mack, imprimeur, Grande-Rue, 26, secrétaire-adjoint; E. Anfrie, rue de Paris, 3, trésorier.

Lormes (Nièvre).

Dans son assemblée générale du 20 novembre 1904, la section de Lormes a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve définitivement composé ainsi qu'il suit:

MM. Albert Tardy, propriétaire, conseiller général, président ; Edme Renault, notaire, maire de Lormes, vice-président ; Victor Breugnot, limonadier, conseiller municipal, vice-président ; Constant Grosez, commis du service des Enfants-Assistés de la Seine à Lormes, secrétaire; Clément-Léon Manbon, charcutier, secrétaire adjoint; Aristide Coudert, directeur du service des Enfants-Assistés à Lormes, trésorier ; Eugène Chassang, commis Octave Perreau, agent-voyer à Lormes, Etienne Dumas, rentier, premier adjoint au maire, assesseurs. Martenet, chef cantonnier à Champignolles, par Bazoches en Morvand, Pierre Robbé, propriétaire, à Razou par Brassy, Auguste Joyot, propriétaire à Chalaux, par St-Martindu-Puy, Tardivon, instituteur, à Empury, par Lormes, Soupeaux, conseiller municipal, à Marigny-l'Eglise, Pieuchot, entrepreneur à Luxery, commune de Pougues-Lormes, André Picq, instituteur à Saint-André-en-Morvand, par Chastellux-sur-Cure (Yonne), Jacques Savre, maire à Saint-Martin-du-Puy, Blandin, aubergiste, à Dun-les-Pla-

Loches (Indre-et-Loir).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Loches. Elle a élu un comité composé comme suit :

MM. Poitou, retraité, président; Gustave Marin, publiciste, rue Saint-Jacques, vice-président; Prieur, ins-

tituteur, secrétaire; Pirault, rentier, trésorier; Pontis receveur des contributions indirectes; Turbet, receveur des postes; Péguet-Bernard, propriétaire; Lemoine, propriétaire; Breton, propriétaire; Bailly, entrepreneur; André, percepteur, membres du comité.

Malijai (Basses-Alpes).

Dans sa séance du 16 décembre 1904, la section de Malijai a procédé à l'élection de son bureau pour 1905, ont été élus :

MM. François Chaumeton, entrepreneur, président; Léonce Blanc fils, négociant, vice-président; Jean-Baptiste Gassend, coiffeur, secrétaire; Auguste Gassend, épicier, trésorier.

Mallemoisson (Basses-Alpes).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme, vient de se constituer à Mallemoisson. Elle a élu un comité composé comme suit : MM. Isoard, député, président d'honneur ; Henri-Mari eFérand, cutlivateur, conseiller municipal, président ; Louis Juramy, cordonnier au hameau des Grillons, vice-président ; Julien, instituteur au hameau des Grillons, secrétaire ; Ernest Désiré Pin, facteur-receveur, trésorier.

Mane (Basses-Alpes).

Dans sa séance du 6 décembre 1904, la section de Mane a renouvelé son bureau comme suit: MM. Jules Coulomb, tailleur de pierres, président; Abdon Guendon, homme de lettres, secrétaire général, Ferdinand Simon, cultivateur, secrétaire-adjoint; Jules-René Nicolaud, retraité du P.-L.-M., trésorier.

Marseille (Bouches-du-Rhône).

Dans sa dernière séance, la section de Marseille a nommé M. Edmond Berthelet, industriel, boulevard de la Liberté, 33, président : Armand Bédarrides, avocat, rue de Paradis, 76, vice-président ; Albert Puigbo, rue Saint-Jacques, 97, vice-président ; F. Fructus, professeur, rue Bernex, 54, secrétaire ; Prunier, commis en chef de la maison Schloesing, rue Falque, 38, trésorier ; Nathan, avocat, J. Casimir, avocat, conseiller général, rue Saint-Ferréol, 71, membres du comité.

Mézel (Basses-Alpes).

Dans sa réunion du 15 janvier 1904, la section de Mé-

zel a nommé M. Auguste Chauvin, charron, ancien maire, vice-président en remplacement de M. Joseph Bellon démissionnaire.

Mézériat (Ain).

Dans sa séance du 25 décembre 1904, la section de Mézériat a procédé au renouvellement de son bureau qui s trouve ainsi composé : MM. Eugène Genton, propriétaire, président ; Jean-Marie Convert, négociant à Confrancon, vice-président ; Alexandre Perrin, directeur d'école, secétaire ; Paul Poncet, minotier, trésorier ; Charles Neveux, négociant, archiviste ; Jean-Pierre Mercier, cordier, Eugène Granger, jardinier, Charles Goumy, docteur-médecin, Xavier Monterrat, cultivateur à Vandeins, Joseph Curtil, négociant, Louis Gaillardon, ouvrier meunier, assesseurs.

Mimizan (Landes).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Mimizan. Elle a élu un bu-

reau composé comme suit :

MM. H. Jumel, député, président d'honneur ; J. Boulbet, juge de paix, président ; Fernand Labrit, docteurmédecin, vice-président ; Barthélemy Cazade, négociant en bois, secrétaire-trésorier ; Jean Lacoste, brigadierforestier, Jean Dessans, négociant en vins, Bertrand Dubern, propriétaire, Sallebert, charron, Douet fils, agriculteur, Saint-Jours, fils, propriétaire, commissaires.

Mirabeau (Basses-Alpes).

Dans sa dernière séance, la scection de Mirabeau a nommé son bureau pour l'année 1905, il se trouve ainsi composé : MM. Félix Menc, maire, président; Jean Matha, cultivateur, vice-président; Jules Martin, instituteur, trésorier; X..., secrétaire.

Montmorency (Seine-et-Oise).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Montmorency. Elle a élu un

comité composé comme suit :

MM. Vacher, maire de Montmorency, président d'honneur; Charles Marchand, architecte, conseiller municipal, rue Bouchard, 11, président ; François Zion, adjoint au maire, ingénieur-électricien, rue du Marché, 29, viceprésident; Armand Maous, négociant, rue Saint-Jacques, 28. vice-président ; Alphonse Haine, boulevard de l'Ermitage, 1, secrétaire; Gaston Pons, rue de Joigny, 4, secrétaire adjoint; Magne-Delacroix, conseiller municipal, rue des Chesneaux, 21, trésorier; Allet Aimé, place du Marché, 9, trésorier adjoint; Henri Guillier, rue de Margency, 28, bibliothécaire; docteur Demirleau, adjoint au maire, Charles Grosset, dessinateur, boulevard de l'Ermitage, Auguste Tastevin, conseiller municipal, capitaine des pompiers, Gabriel Scellier, rue des Chesneaux, 80, Michard, président du Comité républicain, villa des Acacias, Adrien Michault, directeur des traways, rue des Loges, 20, Legendre, commandant d'artillerie en retraite, rue du Pommeret, 8, Emile Michau, rue de la Vérité, 9, François Hautemille, membres du Comité.

Montembœuf (Charente).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Hom-

me vient de se constituer à Montembœuf.

Elle a élu un bureau composé comme suit : MM. Félix Boulesteix, avocat à Jayat, président ; Vitalis Gacon, liciencié en droit, aux Vergnes, vice-président ; Léon Gay, instituteur, secrétaire ; Justin Rougier, menuisierébéniste, trésorier.

Montreuil-sous-Bcis (Seine).

Dans son assemblée générale du 19 décembre 1904, la section de Montreuil a procédé au renouvellement de

son bureau pour l'année 1905, ont été élus :

MM. Alexandre Lefèvre, sénateur, rue Pépin, 8, président d'honneur; Edouard Tipener, conseiller municipal, rue de Paris, 114, président; Louis Ghysels, entrepreneur, rue de la Fraternité. 67, vice-président; Abel Despouy, instituteur, rue de Paris, 96, secrétaire général; Maurice Rouveron, marbrier, rue Barbès, 16, et Mansuy, rue des Sorins, 71, secrétaores-adjoints; Louis Simon, rue François Arago, 45, trésorier général; Henri Macaigne, rue de Paris, 163, trésorier-adjoint; Carpentier, monteur en bronze, rue François Arago, 49, trésorier-adjoint; Alexandre Monin, rue du Pré, 16, archiviste; Jacques Ardaine, rue Marceau, 100; Barré, rue des Sorins, 86; Emmanuel Bernheim, rue Carnot, 2; Jean Henri Bordes, instituteur, rue de Vincennes,, 38; Jules Calvet, gainier, rue de Paris, 197; Félix Delaporte, rue Colmet-Lépinay, 23; Alexandre Delorme, tourneur en cuivre, rue de la Fédération, 65; Marcel Durand, conseiller général; Fischter père, F. Lavaux,

Ri

école du Centre (filles), place de la Mairie; Léfond, conseiller municipal, rue de la Tourelle, 43; L'Eguillon, représentant, rue Kléber, 52; Pierre Magard, employé, rue de la Fédération, 61; Arthur Molinié, rue de la Tourelle, 41; Jules Morel, employé, boulevard de l'Hôtel de Ville, 142; Jean Pactat, rue de la Fédération, 59; Charles Pierrez, rue de Paris, 197, Victor Rayer, contremaître, conseiller municipal, rue de Paris, 283; Louis Robin, peintre dessinateur, rue de Paris, 103 bis; Augusteur Weis, charcutier, rue du Demi-Cercle, 9, assesseurs.

Narbonne (Aude).

Dans son assemblée générale du 1er décembre 1904, la section de Narbonne a procédé à l'élection de son bureau

pour 1905, ont été élus :

MM. Louis Cros-Bonnel, ancien député, rue Voltaire, président d'honneur; Jean Guiraud, pasteur, rue Charas, 7, président; Julien Azalbert, négociant en vins, juge au tribunal de commerce, vice-président; Elie Milhaud, négociant en tissus, rue de la République, 24, vice-président; Jean-Auguste Vidal, instituteur, école de la Cité, secrétaire; Henri Courty, instituteur, école de la Cité, secrétaire; Louis Delmas, propriétaire, entrepreneur de menuiserie, rue Ancienne Porte de Béziers, 14, trésorier.

Nérac (Lot-et-Garonne).

Dans sa dernière séance la section de Nérac a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1905,

ont été élus

MM. Paul Nasse, instituteur, président; Théodore Simonet, arbitre de commerce, vice-président; Adolphe Broua, publiciste, secrétaire; Fernand Azéma, bijoutier, trésorier.

Neuville-sur-Saône (Rhône).

Dans sa dernière assemblée générale, la section de

Neuville-sur-Saône a nommé :

MM. Félicien Pichon, ingénieur des Ponts-at-Chaussées en retraite, président; Emile Bouvier, percepteur, viceprésident; Jacques Devergèze, ingénieur, secrétaire; Christophe père, industriel, trésorier.

Riez (Basses-Alpes),

Dans sa réunion du 26 novembre 1904, la section de

Riez a procédé au renouvellement de son bureau qui se

trouve ainsi composé :

MM. Richaud, conseiller général, président d'honneur; Baptistin Moussu, maître maçon, président; Florent Gayde, maire de Montagnac, vice-président; Antonin Aillaud, bourrelier, secrétaire; Alexandre Guillaumond; quincaillier, trésorier.

#### Nevers (Nièvre).

Dans sa dernière séance, la section de Nevers a nommé son bureau pour l'année 1905, il se trouve ainsi composé: P

Ma

E

1

F

I

1

sec

I

I

Pa

sec

MM. Lucien Guéneau, sous-préfet honoraire, ancien capitaine de cavalerie, rue Gresset, 11 bis, président; Charles Maillart, pharmacien, avenue de la Gare, 1, vice-président; Marcel Foucault, professeur de philosophie, vice-président; Charles Bazelin, directeur de la Tribune, avenue de la Gare, secrétaire; Jean Cendre, répétiteur au Lycée, secrétaire adjoint; Emile Bourgier, propriétaire, rue du Rempart, 18, trésorier.

Nice (Alpes-Maritimes).

Dans sa réunion du 3 février 1905, la section de Nice a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

MM. Raymond Milhaud, avocat, rue de l'Hôtel-des-Postes, II, président; François Barralis, entrepositaire d'eaux minérales, rue Masséna, 7, vice-président; Paul Montel, représentant de commerce, rue Pastorelli, 19, vice-président; Léon Morel, employé de commerce, rue Penchienatti, 12, secrétaire; Jacques Zunino, peintre, rue Saint-André, 4, secrétaire adjoint; Jules Caron, villa Maillard, près la gare du Sud, trésorier.

Nîmes (Gard). — 19 janvier 1905.

La section du Gard de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen regrette que le Comité central ait pris position dans l'affaire des fiches, et émet l'avis que chacun de ses membres conserve sa liberté d'action.

Noyon (Oise).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section de Noyon a nommé M. Georges Barès, comptable chez M. Lafont, vins en gros, trésorier, en remplacement de M. Gousson.

Nyons (Drôme).

Dans son assemblée générale du 15 décembre 1904, la

section de Nyons a composé son bureau pour l'année 1905

insi qu'il suit

MM. Paul Vigne, avocat, président d'honneur; Edouard Marty, professeur au lycée, président; Chas-Laviniole, juge de paix, vice-président; Louis Roux, caissier à la Caisse d'Epargne, secrétaire; Jacques Grégoire, receveur municipal, trésorier.

Pamproux (Deux-Sèvres).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section de Pamproux a nommé M. Hector Desage, propriétaire, président en remplacement de M. Baptiste Souché. Mantes (Seine-et-Oise).

Dans son assemblée générale du 27 novembre 1904, la section de Mantes a nommé M. Guérard, imprimeur, rue do Metz, 14, secrétaire, en remplacement de M. Fournier.

Paris. — Quartier des Archives (IIIe arrt.).

Dans son assemblée générale du 11 janvier 1905, la section des Archives a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1905, il se trouve ainsi composé:

MM. Léon Lenoir, rue Réaumur, 14, président; Fortuné Goyard, instituteur, rue des Archives, 86, secrétaire; Henri Royer, instituteur, rue Vieille-du-Temple, 126 trésorier.

Paris. — Quartier des Arts-et-Mrtiers (IIIe arrt.). Dans son assemblée générale du 11 janvier 1905, la section des Arts-et-Métiers a procédé au renouvellement de son bureau pour lannée 1905, il se trouve ainsi composé :

MM. Henri Lévy, négociant, rue Blondel, 7, président; André Rosenberg, voyageur de commerce, rue Meslay, 25, secrétaire; Jacques Mackenbroch, boulevard Saint-Martin 5 trésorier

Paris. — Quartier des Enfants-Rouges (IIIe arrt.). Dans son assemblée générale du 11 janvier 1905, la section des Enfants-Rouges a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1905, il se trouve ainsi composé :

MM. Emîle Brancq, sertîsseur, rue Pastourellê, 32, président; Clément-Pierre Faurie, négociant, rue Charlot, 10, secrétaire; Maurice Lévy, rue Rambuteau, 6, trécorier.

Paris. — Quartier de Sainte-Avoye (IIIe arrt.).

Dans son assemblée générale du 11 janvier 1905, la section de Sainte-Avoye a procédé au renouvellement de son bureau pour 1905, il se trouve ainsi composé :

MM. Ernest Billet, fabricant, rue Michel-Lecomte, 18, 20, président; Benjamin Stora, rue du Temple, 120, secrétaire; Théophile Tolleret, doreur, rue Michel-le-Comte, 26, trésorier.

#### Paris. - Quartier Saint-Gervais.

Dans sa séance du 17 novembre 1904, la section de Saint-Gervais a procédé au renouvellement de son bu-

reau qui se trouve ainsi composé :

MM. Michel Dennery, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 18, président ; Charles Prévost, ciseleur, rue Vieille-du-Temple, 22, vice-président ; Mayer Heymann, rue de Moussy, 11, vice-président ; Lucien Salomon, rue Saint-Paul, 9, secrétaire-trésorier ; Simon Lévi, rue du Pont-Louis-Philippe, 13, secrétaire-trésorier adjoint.

#### Paris. — Quartier de Notre-Dame-des-Champs.

Dans sa dernière séance, la section de Notre-Damedes-Champs a procédé au renouvellement de son bureau

qui se trouve ainsi composé :

MM. le docteur Etienne Rabaud, rue d'Assas, 104, président; Pierre Mille, publiciste, rue d'Assas, 5, vice-président; Louis Rachou, avocat, docteur en droit, rue du Cherche-Midi 23, vice-président; Mlle Anna Gauckler, rue d'Assas, 90, secrétaire; Armand Delpech, boulevant Montparnasse, 161, secrétaire adjoint; Gustave Aron, neau, rue Sainte-Placide, 58, trésorier; Gustave Aron, docteur en droit, rue Notre-Dame-des-Champs, 97 bis, trésorier adjoint.

#### Paris. - Section du VIIº arrondissement.

Dans son assemblée générale du 21 janvier 1905, la section du 7º arrondissement a nommé M. Cormier, rue Cler, 34, secrétaire-adjoint en remplacement de M. Quelier.

Paris. — Quartier de Saint-Vincent-de-Paul (Xº Arrt). — 18 mars 1905.

La section Saint-Vincent-de-Paul, réunie en assemblée générale le 18 mars 1905 persiste dans son ordre du jour du 9 janvier 1905 déjà inséré au Bulletin Officiel au sujet de l'affaire dite des « Fiches » et constate en outre que la Ligue des Droits de l'Homme s'est toujours mise la disposition de tous les citoyens qui se prétendaient victimes d'une illégalité quelconque.

Paris. — Quartier de la Folle-Méricourt (XI arrt).
Dans son assemblée générale du 27 janvier 1905, la section de la Folie-Méricourt a nommé son comité qui se trouve ainsi composé: MM. Marc Gerson, rue de Male, 2, président; Henri Loth, rue d'Angoulème, 53 bis, vice-président; Mézière, boulevard Voltaire, 24, vice-prérière; Ulysse Dècle, rue Saint-Maur, 151, secrétaire-adjoint; Georges Caron, rue d'Angoulème, 70, trésorier; Simon Caen, boulevard Richard-Lenoir, 105, atrésorier-adjoint; Henri Déclaron, rue d'Angoulème, 70; Joseph Lebroussadr, rue Saint-Maur, 104, Georges-Louis Marzet, rue Saint-Maur, 143, Adolphe Méyer, rue de Malte, 52, Loisel, rue de la Folie-Méricourt, 86, Raffard, rue d'Angoulème, 106, Paul Robert, rue de la Folie-Méricourt, 86, membres du comité.

### Paris. — Quartiers de la Roquette-Sainte-Marguerité (XI° arrt.).

Dans son assemblée générale du 11 octobre 1904, la section de la Roquette-Sainte-Marguerite a élu son co-

mité qui se trouve ainsi composé :

MM. Etienne Creissel, place Voltaire, 4, président ; René Charleville, rue de Charonne, 34, secrétaire ; E. Guignois, rue de Montrouil, 91, trésorier ; Joseph Beaufils, rue de Nice, 21, Docfeur Cart, rue Paul-Bert, 24, P. Devalde, rue de Charonne, 144, André Monnier, rue du Chemin-Vert, 147, Camille Renault, rue de Belfort, 24, Adolphe Souvé, boulevard Voltaire, 186, membres du Comité.

Paris. — Quartier Saint-Ambroise (XIe arrt.).

Dans son assemblée générale du 8 décembre 1904, la section de Sainte-Ambroise a procédé au renouvellement

de son bureau qui se trouve ainsi composé :

MM. Edmond Bénédic, négociant en métaux, rue Amelot, 66, président; G. Mathieu, rue Sainte-Ambroise, 28, vice-président; Jules Gourlet, rue Sainte-Ambroise, 22, secrétaire; Louis Lévy, ingénieur des Arts-et-Manufactures, boulevard Richard-Lenoir, 92, secrétaire adjoint; Berthier, boulevard Richard-Lenoir, 97, trésorier; Faure, rue Amelot, 64, trésorier adjoint.

Paris. - Quartier d'Auteuil (XVIe arrt.).

Dans sa séance du 21 décembre 1904, la section d'Au-

M. le docteur E. Roux, rue Gros, 37, président d'hon-

Paris. — Quartiers des Batignolles et des Epinettés Dans sa dernière séance, la section des Batignolles et des Epinettes a procédé au renouvellement de son bu-

MM. Paul Brulat, homme de lettres, rue Véron, 19. président d'honneur ; Achille Cesbron, artiste peintre, rue Jacquemont, 13, président d'honneur ; docteur Séailles, rue de Rome, 79, président ; Mlle Marie Bonnevial, institutrice, avenue de Clichy, 127, vice-présidente ; Ernest Bine, avenue de Clichy, 101, vice-président ; Adolphe Lamy, rue des Batignolles, 31, vice-président ; Adolphe Gumery, rue Truffault 24 ou 27, vice-président; Charles Chauvelot, rue Lemercier, 102, secrétaire ; Winné fils, rue La Condamine, 60, trésorier ; Auguste Fusy, rue Lacroix, 39, trésorier adjoint ; Paul Faust, rue des Epinettes, 7, archiviste; Breton, employé, rue Lacroix. 42, Pierre Thierry, rue des Apennins, 27; Beroux, négociant en charbons, rue Legendre, 116; Tell Rigoulot, rue Lecomte, 6; Pierre Toulorge, rue de Balagny, 55; Gabriel Hémerdinger, rue des Batignolles, 84; Henri Pépin, rue des Batignolles, 29; Lalet, rue Truffault, 24; Winné père, rue La Condamine, 60; Guérin, rue Boursault, 86;

Paris. — Quartier d'Amérique (XIXe arrt).

Dans sa séance du 15 décembre 1904, la section du quartier d'Amérique a procédé au renouvellement de son

MM. Emile Kern, ingénieur civil, rue de Belleville, 135, président: Georges Courty, attaché au Muséum, rue Compans, 35, secrétaire-trésorier.

Paris. - Section du XXº arrondissement.

Dans son assemblée générale du 25 janvier 1905, la section du XXº arrondissement a procédé à l'élection de son bureau qui se trouve ainsi composé : MM. Fléix Sageret, rue des Cascades, 2, président; Henri Werdenschlag, rue de Ménilmontant, 50, vice-président ; Louis Goulet, rue des Partants, 79, secrétaire général ; Jockers fils, rue des Pyrénées, 229, secrétaire-adjoint ; Man-

se

guin, rue Sorbier, 19, secrétaire-adjoint; Léon Robert, rue de Belleville, 114, trésorier général, Rouffignat, rue Plat, 28, trésorier adjoint; Cazeaux, rue Etienne-Dolet, 26, trésorier-adjoint; Anjollini, rue Julien-Lacroix, archiviste; Maucotel, rue Sorbier, 38; Ducros, rue des Panoyaux, 52, Danguy, boulevard de Belleville, 82, Jockers père, rue des Pyrénées, 229, Elie Werdenschlag, rue de Ménilmontant, 50, Ménard, rue de Bagnolet, 151, Riband, rue de Ménilmontant, 71, membres du Conseil.

Pelissanne (Bouches-du-Rhône).

Dans son Assemblée générale du 7 janvier dernier, la section de Pelissanne a procédé au renouvellement de son

bureau pour l'année 1905, sont élus :

MM. Edouard Malignon, receveur buraliste, président; Lucien Gautier, maire de Pelissanne, vice-président; Franquin, maire de Lançon, vice-président; Philippe Tourette, maire de la Barben, vice-président; David Acher, régisseur, secrétaire; Robert Molino, retraité, trésorier; Imbard, négociant; J.-B. Duzès, instituteur à Saint-Mitre; Barrot, fabricant céramique; Bruno Civatte, négociant, membres du Comité.

Pézenas (Hérault).

Dans sa dernière séance la section de Pézenas a procédé au renouvellement de son bureau pour 1905, ont été

MM. Emile Mathieu-Ricaud, professeur au collège, rue Barbès, président; Jean-Baptiste Fouissac, photographe en face la gare du Midi, vice-président; Siméon Villa, instituteur, vice-président; Isidore Reynes, boulanger, rue Chevalier-Saint-Jean, secrétaire-adjoint; Jacques Lavabre, employé de commerce, rue Cordille, 26, trésorier.

Poitiers (Vienne).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section de Poitiers a procédé au renouvellement de son bureau qui

se trouve ainsi composé

MM. Lemoine, entrepreneur, rue Champagne, 1, président d'honneur; Raymond Duplantier, avocat à la Cour, rue Saint-Germain. 15, président; Paulin Pérochon, propriétaire, à Rouillé, vice-président; Gaston Hulin, publiciste, rue du Jardin-des-Plantes, 38, secrétaire: René Cerf, rue du Marché-Notre-Dame, secrétaire-adjoint;

Alfred Vernier, coupeur d'habits, rue de la Cathedrale, 14, trésorier ; Aubertie, inspecteur du travail, rue Cornet, 32; Honoré Mimault, instituteur à Rouillé, Vallet-Décherat, négociant, rue du Marché; Edg. Salle, négociant, rue Arsène-Orillard, 19, Georges Peyrot, chef d'institution, rue du Moulin-à-vent, membres du comité.

Da vas a

Pu

Rel

MA

Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Dans sa dernière séance, la section de Pont-à-Mousson a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

ainsi composé :

MM. Dr Oyon, à Pagny-sur-Moselle, président; Mile L. Dussaulx, directrice d'école, quartier Saint-Martin, vice-présidente ; Aristide Slodki, pharmacien, rue Gambetta, 2, secrétaire ; Mlle Victorine Bergeron, directrice d'école maternelle, quartier Saint-Laurent, trésorière ; Denis Hippolyte, ouvrier en laque, rue des Fossés, 39, Eugène Bergue, rue des Carmes, 9, Busson pere, ouvrier en chaussures, Emile Simon, maître clerc de notaire, rue Favier, Cabasse, ingénieur civil, rue du Port, Max Gillard, professeur au collège, rue Magot de Rogeville, Achille Meuser, rentier, Albert Veller, propriétaire à Pagny-sur-Moselle, membres du Comité.

Pont-de-Chéruy (Isère).

Dans sa dernière séance, la section du Pont-de-Chéruy a nommé son bureau qui se trouve ainsi composé :

MM. François Sartel, charcutier, rue de la Liberte, président; François Caille, tréfileur, vice-président; Antoine Hienne, imprimeur, secrétaire; Joseph Martin, menuisier, rue de Grammont, trésorier; André Coindet, cordonnier, Etienne Josseaud, tréfileur, assesseurs.

Pontoise (Seine-et-Oise).

Danss on assemblée générale du 5 février 1905, la section de Pontoise a nommé son bureau pour cette année. Sont élus: MM. Jules-Auguste Bisson, avocat, rue Thiers, 13, président ; Docteur Castaneda de Campos, rue Basse, vice-président; Legal, propriétaire, rue des Bonshommes, 70, à l'Île-Adam, vice-président; Mars Léandru, instituteur, place Notre-Dame, 3, secrétaire ; Laval, agent-voyer, rue Revert, 14, secrétaire-adjoint ; Jean-Charles Tremblay, receveur municipal, rue d'Ennery, 32, trésorier ; Ernest Dedieu, receveur des hospices, place Notre-Dame, trésorier-adjoint.

prades (Pyrénées-Orientales).

Dans sa dernière séance, la section de Prades a nonmé M. Hellé, commis des ponts et chaussées, rue des Marchands, secrétaire en remplacement de M. Bonifas.

Privas ((Ardèche).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section de Privas a procédé au renouvellement de son bureau qui se

rouve ainsi composé:

MM. Gabriel Durand, avoué, président; Delompré, chef de bureau à la Préfecture, vice-président; Charre, employé à l'Assistance publique, secrétaire; Royer, libraire, trésorier.

Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).

Dans sa dernière séance la section de Puget-Théniers a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

ainsi composé :

MM. Marius Teisseire, inspecteur des enfants assistés, président; Cormerois, conducteur des Ponts-et-Chaussées, rice-président; Jean Dondey, entrepreneur de maçonne-ne, secrétaire; Pierre Autran, facteur des postes, trésonier.

Pont-de-Barrêt (Drôme).

Dans sa séance du 18 décembre 1904, la section de Pont-de-Barrêt a procédé au renouvellement de son bu-

MM. Ferdinand Albrand, rentier, président; Louis Grange, cultivateur, secrétaire; Paul Vidal, cultivateur,

résorier.

Relizane (Algérie).

Dans sa dernière assemblée générale, la section de Relizane a procédé au renouvellement de son bureau qui se

trouve ainsi composé

MM. Paul Bruno, vétérinaire sanitaire, président Frédéric Moll, notaire, vice-président; Sauer, receveur municipal, vice-président; Tanzy, secrétaire-trésorier.

Riom (Puy-de-Dôme).

Dans sa dernière séance, la section de Riom a nommé

son bureau pour 1905, ont été élus :

MM. Louis-Elie-Alphonse Girod, professeur au collège, rue Pascal, 1, président; Claude-Joseph Chandaize, président du syndicat des Limonadiers, cafetier, rue SaintAmable, 22, vice-président; Louis Cros, receveur-buraliste, rue ae Mozat, 17, secrétaire-trésorier; Eugène Dezandes, professeur au collège, boulevard du Collège, 44, Pierre Planchard, professeur au collège, rue de la Comédie, 18, Joseph Chassignol, commis de culture, rue du Commerce, 23, François Beuff, préposé à la Manufacture des tabacs, faubourg de Clermont, 118, Étienne Bourbié, Gaston-Louis Besson, rue du Commerce, 1, membres du bureau.

Roanne (Loire).

Dans sa dernière séance, la section de Roanne a nomme M. Baudinat, négociant, rue Berchoux, trésorier, en remplacement du docteur Waitz.

Ruoms (Ardèche).

Dans sa réunion du 29 janvier 1905, la section de Ruoms a procédé au renouvellement de son bureau, qui

e trouve ainsi constitué

MM. Raymond, président honoraire ; Victor Cardinal, chef de gare à Chauzon, président ; Casimir Boyer, propriétaire à Pradons, par Ruoms, vice-président ; Marius Lavie, instituteur à Pradons, secrétaire ; Auguste Arnaud, facteur à Ruoms, trésorier.

Pons (Charente-Inférieure).

Dans sa séance du 7 août 1904, et dans sa réunion du 8 octobre 1904, la section de Pons a composé son bureau

ainsi qu'il suit :

MM. Etienne Landrau, président; Baudet, comptable à la section des chemins de fer, vice-président; Paul Laroche, cultivateur à Meussac, commune d'Echebrune, secrétaire; Georgeon, marchand grainetier, rue des Boucheries, trésorier; Durand, Barbin, directeur de l'école communale, Moreau, Julien Bouyer, propriétaire, à Figers, Chabrier, commis; Ixèle Baillou, marchand de bicyclettes, membres du comité.

La Rochelle (Charente-Inférieure.

Dans son assemblée générale du 28 janvier 1905, la section de la Rochelle a procédé au renouvellement de son

bureau qui se trouve ainsi composé :

MM. Gaston Farran, propriétaire, rue de la Rochelle, 4, à Aytré, président; Arthur Giraudeau, instituteur, rue du Collège, 40, vice-président; Ledanic, caissier à Saint-Maurice, vice-président; Eugène Bouhant, agent-voyer Rodez (Aveyron).

Dans sa dernière séance la section de Rodez a procédé au renouvellement de son bureau pour 1905, il se trouve

si composé

MM. Louis Lacombe, député, maire de Rodez, président d'honneur; Léon Perseil, professeur à l'Ecole primaire supérieure, boulevard des Ecoles, 1, président; Jules Artus, pharmacien, conseiller municipal, rue de Embergue, 43, vice-président; Pierre-Léonce Dalquie, rédacteur à la Direction des Postes et Télégraphes, avenue Amans Rodat, 4, secrétaire; Norbert Correges, professeur à l'Ecole supérieure, au collège, secrétaire adjoint; Philippe Aussibal, sous-chef de division à la Préfecture, boulevard Laromiguière, 10, trésorier.

Dans sa séance du 22 janvier 1905, la section de Gex a procédé au renouvellement de son bureau, qui se

trouve ainsi composé :

MM. Henri Berthilliet, contrôleur des contributions en netraite, président; Auguste Grosléziat, diamantaire, vice-président; Ernest Benoit-Gonin à Mijoux, vice-président; Marc-François Goudard, propriétaire à Chevry, rice-président; Joseph Boccard, imprimeur, rédacteur au Petit Gessien, secrétaire; Louis Benoît-Guyod, receveur municipal, trésorier; Eugène Clément, cafetier; Louis Fournier, négociant en vins, assesseurs.

Roubaix (Nord).

Dans sa dernière séance, la section de Roubaix a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve

ainsi composé :

MM. Ildephonse Gautier, ancien directeur d'école, rue de Cassel, 15, président; Jules Lecapitaine, entrepreneur de travaux, boulevard de Cambrai 32, vice-président; Georges Selliez, confectionneur, rue Heilmann, 26, 28, vice-président; Napoléon Lefebvre, professeur, ue de Lille, 92, secrétaire général; Gustave Rassez, employé de commerce, Grande-Rue, 85, à Croix, secrétaireadjoint; Albert-Jean-Baptiste Chevalier, représentant, place du Trichon, 21, trésorier-général; Léandre Cuvillez, instituteur, rue Saint-Jean, 78, trésorier adjoint; Louis Bloisme, mércier, Grande-Rue, 151; Louis Boisson, tailleur ,rue Heilman; Edouard Debuchy, receveur de Rentes, rue Saint-Maurice, 72; Henri Delacroix, brasseur, maire à Hem; Ad. Delamoy, ancien institu-

Sai

teur, rue Faucroy, 28; Félix Dupré, docteur en médecine, rue de la Mairie à Wattrelos; Auguste Flipo, rentier, boulevard d'Halluin, 16; Louis Eugène Forter, adjoint au maire de Croix, ajusteur, rue de Metz, 155, à Croix; Leon Ego, fabricant, rue d'Isly, 21; J. Guibal, employé rue de la Gare, 21, à Croix; Camille Labois, professeur, rue Descartes 53; Maurice Ladam, teinturier, rue Franco-Russe à Wasquehal, A. Lerouge, marchand d'étoffes, rue de Blanchemaille, Hervé Milbéo, cafetier, Grande-Place, 11; Guillaume Sempell, employé, rue Franklin; Félicien Salomé, négociant, à Lys-lez-Lannoy! Pierer Taisne, directeur d'école à Wattrelos; C. Tétin, directeur d'école, rue Montaigne, membres du Comité.

Sahorre (Pyrénées-Orientales)

Dans sa séance du 1er janvier 1905, la section de Sahorre a procédé au renouvellement de son bureau qui

se trouve ainsi composé :

MM. Hilarion Darnaud, directeur d'Ecole en retraite. président; Muichel Thorent, cordonnier, vice-président; Etienne Thorent, ouvrier mineur, secrétaire; Pierre Moné, maçon trésorier; Mathieu Batlle; Jacques Llopet, membres du bureau.

Saint-André-les-Alpes (Basses-Alpes).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Saint-André-les-Alpes.

Elle a élu un bureau composé comme suit : MM. Hubert Julien, limonadier, président; Joseph Brun, propriétaire, vxice-président ; Lucien Paul, propriétaire, maire de Moriez, vice-président ; Eugène Beaux, garde domanial ,secrétaire ; Baptiste Gibert, huissier, trésorier.

Saint-Denis (Seine).

Dans sa séance du 3 février 1905, la section de Saint-

Denis a renouvelé son bureau comme suit :

MM. Auguste Philippe, chef de traction, avenue de Paris, 127, président ; Georges-Edmond Lebeau, directeur de l'école primaire, avenue de Paris, 241, La Plaine Saint-Denis, vice-président ; Philippe, conseiller municipal, rue du Corbillon, 2, vice-président ; E. Delpy, instituteur, rue Jannot, 12, secrétaire général ; David Blum, boucher, rue Jannot, secrétaire-adjoint; Jean Baudelot, professeur de gymnastique, rue du Chemin-de-Fer, 8, trésorier : Edmond Déruelle, ajusteur, rue de la République, 69, trésorier-adjoint.

Saint-Fargeau (Yonne).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Saint-Fargeau.

Elle a élu un comité composé comme suit :

MM. Henri Loup, député, président honoraire, Jules-Célestin Prot, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, délégué cantonal à Mézillos, président bonoraire ; Alexandre Beaume, négociant, conseiller muniepal à Saint-Martin-les-Champs, président ; Jules Choutier, fermier à Tucchieu, commune de Ronchères, uce-président ; Vilnat, secrétaire ; Emile-Henri Isurier, paréchal-ferrant à Saint-Martin-des-Champs, trésorier.

Saint-Galmier (Loire).

Dans sa dernière séance, la section de Saint-Galmier a

nommé son bureau pour 1905, ont été élus :

MM. F.-C. Dupont, agent-voyer à Saint-Galmier, secrétaire; Joannes Charrin, instituteur, place des Postes à Chazelles-sur-Lyon, secrétaire; Martin, receveur-buraliste à Saint-Galmier, trésorier; Antoine Seyroux, agent-voyer cantonal, Grande-Rue, à Chazelles-sur-Lyon, trésorier; Juban, administrateur de l'hospice à Saint-Galmier, Meyer, café, rue Nationale, à Saint-Galmier, Minjard, bottier, à Saint-Galmier; Montvert-Besson, route de Bellegarde, à Saint-Galmier, Cherbut, receveur des postes à Saint-Galmier, Chauve, à Saint-Galmier, Henri bonnet, employé, rue de Lyon, à Chazelles-sur-Lyon, Antonin Bouteille, chapelier, rue Noire, à Chazelles-sur-Lyon, Jules Ferrier, maire, boulevard du Midi, à Chazelles-sur-Lyon, France, Moureau, Isidore-J.-B. Ducasse, percepteur, boulevard du Nord, à Chazelles-sur-lyon, membres.

Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se fonder à Saint-Gervais-sur-Mare.

Elle a élu un comité composé comme suit :

MM. Henri Moutou, entreprenrur de transports, président, Joseph Crassous, vice-président; Basile Pons, memisier-ébéniste, secrétaire; Auguste Dusfours, percepteur, trésorier.

Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Saint-Jean-de-Maurienne.

Elle a élu un bureau constitué comme suit :

MM. Jean Gerlotto fils, président; Emile Raffin, conducteur de la voie au P.-L.-M., vice-président; Alben Milliex, principal clerc d'avoué, secrétaire; Abel Carné, huissier, secrétaire-adjoint; Louis Vallin, café, trésorier; Etienne Voiron, ferblantier; Olympis Villéai, cafétier; François Verdier, conducteur des ponts et chaussées; Pierre Bonnefoy, assesseurs.

#### Print-Martin-de-Vésubie (Alpes-Maritimes).

Dans sa réunion du 12 janvier 1905, la section de Saint-Martin-de-Vésubie a procédé à un renouvellement de son bureau, qui se trouve composé comme suit : MM Auguste Piguet, directeur d'école, président ; Louis Ballocco, quincaillier, vice-président ; Victor-Benjamin Ribouet, sous-brigadier des douanes, secrétaire ; Augustin Olivari, chef cantonnier, trésorier ; Pierre Boffa, entrepreneur, Emile Giuge, instituteur stagiaire, Louis Roux, boucher, Georges Novaro, photographe, commissaires.

#### Saint-Mandé (Seine).

Dans sa dernière séance, la section de Saint-Mandé a nommé Mlle Coblence, professeur, membre d'honneur; Hamel, Grande-Rue, 55, secrétaire adjoint. M

#### Saint-Mihiel (Meuse)...

Dans son assemblée générale du 29 janvier 1905, la section de Saint-Mihiel a constitué son bureau de la manière suivante :

MM. Doublot, professeur au collège, président; Georges Leclerc, notaire à Saint-Mihiel, vice-président; Stéphane Michel, instituteur, vice-président; Albert Drefus, professeur de rhétorique, secrétaire : Maurice Lacurie, secrétaire de mairie, trésorier ; Hormac, maire répétiteur au collège, secrétaire-trésorier-adjoint; Ferdinand Toussaint, rentier, Victor-Irénée Mercier, Paul Gille, charcutier, Gustave Colin, négociant, membres du comité.

#### Saint-Pierre-de-Saint-Julien (Var).

Dans sa séance du 4 décembre 1904, la section de Saint-Pierre-de-Saint-Julien a nommé son bureau pour 1905, ont été élus :

MM. Victor Malo, charron, président : Victorin, Pourrière, boulanger, vice-président ; Martin Philibert, garde-

dampêtre à Saint-Julien-le-Montagnier, secrétaire; Théophile Gorgi, maçon au Mayon-de-Saint-Julien, tréso-

Saint-Rambert-d'Albon (Drôme).

Une nouvelle section de la Ligue des Droits de l'Homme vient de se constituer à Saint-Rambert-d'Albon.

Elle a élu un comité composé comme suit : MM. Josph Causse, commis principal des contributions indirectes, président ; Pierre Metzinger, adjudant en retraite, uce-président ; Joseph Gayet, mécanicien au P.-L.-M., vice-président ; Emile Arthaud, instituteur-adjoint, serétaire ; Joseph Laget, instituteur en retraite , secrétaire de mairie, trésorier ; Auguste Charles Clut, cultivateur ; Isidore Coindet, propriétaire ; François Pillon, propriétaire ; membre de la commission.

Saint-Vivien-Médoc (Gironde).

Dans sa dernière réunion, la section de Saint-Vivien-

Médoc a nommé :

de

Sté.

MM. Camelle, adjoint au maire de Bordeaux, conseiler général, président d'honneur ; Joseph Dufau, coiffeur, président ; Richard Souet, propriétaire, maire de Grayan, vice-président ; Antoine Comte, pêcheur, secrétaire ; Jean Coudert, cordonnier à Talais, secrétaire adjoint ; Bosq, cultivateur trésorier.

Saïgon (Cochinchine).

Dans sa réunion du 3 décembre 1904, la section de Saïgon a procédé au renouvellement de son bureau, il se trouve ainsi composé: MM. Grimaud, président; Docteur Flandin, vice-présidente; Philippe, secrétaire; Ricard, à Nhabé Saïgon, secrétaire-adjointe; Gricoli, commis des travaux publics, trésorier; Louis Claude Dupont, mécanicien, Emile Thiébud, membres.

Sospel (Alpes-Maritimes).

Dans son assemblée générale du 21 janvier 1905, la section de Sospel a procédé au renouvellement de son bureau

qui se trouve ainsi composé :

MM. Louis Soulary, président ; Louis Caïraschi, entrepreneur, vice-président ; Albert Garaccio, propriétaire vice-président ; Antoine Pozzo dit Borgo, sous-brigadier des Douanes, secrétaire ; Augé, secrétaire ; Adolphe Lambert, employé des Eaux et Forêts, trésorier.

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

Dans son assemblée générale du 5 décembre 1904, la section de Thonon-les-Bains a procédé au renouvellement

de son bureau qui se trouve ainsi composé :

MM. Paul Jacquier, avocat; conseiller municipal, rue Vallon, président; Maurice-François Clerc, maire de Nennier, vice-président; André Dubouloz fils, directeur de l'Echo du Léman, rue des Arts, vice-président; Bret, conducteur des Ponts-et-Chaussées, secrétaire général; Rambosson, instituteur, secrétaire; Burdin, conseiller municipal, trésorier-général; Joseph Roy, receveur des hospices, trésorier; François Delale, agent de poursuite; Le Biot, Emmanuel Bron, cafetier, La Chapelle, par Abondance, Rosset, conseiller municipal à Evian; Alexandre Collomb, huissier à Douvaine; François Detrax, conseiller d'arrondissement, maire de Chevenoz; Costs à Roëge, membre du Comité

La Sevne-sur-Mer (Var).

Dans son assemblée générale du 30 décembre 1904, la section de la Soynè-sur-Mer a procédé au renouvellement V

de son bureau qui se trouve ainsi composé :

MM. Victor Dalmas, médecin vétérinaire, rue Victor-Hugo prolongée, président ; Charles Poggis, dessinateur principal, route de Moussèques, vice-président ; Clément Vuichard, pasteur, secrétaire ; Eugène Jouffret, pharmacien, rue de la Paix, trésorier.

Troves (Aube).

Dans son assemblée générale du 7 décembre 1904, la section de Troyes a procédé au renouvellement de son bu-

reau qui se trouve ainsi composé :

MM. Horace Ranvier, avoné, premier adjoint au maire, rue Claude-Huez, président; Lucien Baumann, négeciant., rue Emile-Zola, 127, vice-président; Etievant, rédacteur au Petit Troyen, rue Beaujeau, vice-président, René Bablon, instituteur, rue Diderot, secrétaire; Gabriel Legendarme, instituteur, rue Sadi-Carnot à Saint-Savin, secrétaire adjoint; Henry Mougin, instituteur, rue de Paris, 101, trésorier.

Tricot (Oise).

Dans sa dernière séance, la section de Tricot a nommé: MM. Elisée Lemarchand, sculpteur peintre, président; Emile Thierry Capon, cultivateur, vice-président; Raphaël Fenaille, maçon, secrétaire-trésorier; Alexandre Mareux, cultivateur, trésorier adjoint.

Tulle (Corrèze).

la

Dans sa séance du 20 novembre 1904, la section de Tulle a procédé au renouvellement de son bureau qui se trouve ainsi composé : MM. Faret, publiciste, rue du Trech, 32, président; Tirlemont, professeur au lycée, vice-président, Couloumy, négociant, route de Brives, rice-président; Gleize, commis de l'Assistance publique, secrétaire; Fournial, employé civil à la Manufacture d'Armes, secrétaire-adjoint; Chièze, typographe, trésorier; Laumond fils, instituteur, à Laguenne, trésorier-adjoint.

Vabre (Tarn).

Dans sa séance du 27 novembre 1904, la section de Vavre a procédé au renouvellement de son bureau, il se

trouve ainsi composé:

MM. David Gourc Bieysse, banquier, maire de Vabre, président; Camille Verdeil, greffier, conseiller d'arrondissement à Montredon, vice-président; Pinlippe Cabanes, conseiller municipal, vice-président; Pierre Albert, fils, conseiller municipal, fabricant, secrétaire; Louid Benoît, adjoint au maire, propriétaire, trésorier.

Valdeblore (Alpes-Maritimes).

Dans sa séance du 12 janvier 1905, la section de Valdeblore a procédé au renouvellement de son bureau qui se

trouve ainsi composé:

MM. Louis-Alphonse Maris, propriétaire, La Bolline Valdeblore, président ; François Bergondi, propriétaire à La Roche Valdeblore, vice-président ; Emile Michellis, propriétaire à Rimplas, par Saint-Sauweur, vice-président ; Marius Monier, retraité, secrétaire.

Valenciennes (Nord).

Dans sa séance du 29 janvier 1905, la section de Va-

lenciennes a nommé :

MM. Auguste Boorsch, instituteur, rue Saint-Louis, à Anzin, secrétaire; Henri Gontier, agent d'affaires, rue des Anges, secrétaire adjoint; Magloire Carion, comptable, rue de Jemmapes, 41, trésorier; Charles Dewolf, trajissier, rue d'Oultreman, trésorier adjoint; Nestor Debière, ingénieur, rue Delsaux; Olivier Deguise, publiciste,

rue Saudeur, 41, Octave Laplace, chimiste, rue Comtesse, Lucien Lemaire, professeur au lycée, rue des Récollets, 42, Victor Prévot, zingueur, rue des Dentellières, Auguste Léeuyer, employé, avenue de la Tourelle, Emile Richard, relieur, enclos du Béguinage, Jean Saint-Quentin, avocat, rue des Viviers, 17, membres de la commission.

lace dan

is du B

Nocteur

de

Paris.

i et d'

in, men

Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

Dans son assemblée générale du 22 janvier 1905, la section de Villefranche-sur-Mer a procédé à l'élection de son bureau, ont été élus :

MM. Lamadon, ancien professeur de philosophie, gouverneur honoraire des Colonies, chevalier de la Légion d'honneur, président; Célestin Montolivo, adjoint au maire, propriétaire, vice-président; Girard, secrétaire de mairie, secrétaire; Charles Millo, employé à la Compagnie Générale des Eaux, trésorier.

## L'annuaire officiel de la Ligue des Droits de l'Homme

L'ANNUAIRE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, contenant la liste des membres du Comité central et des Comités des sections, vient de paraître. Le prix du volume est de 5 francs.

Les membres de la Ligue ont droit à une réduction de 50 0/0.

Prière de joindre 15 centimes pour l'envoi franco de chaque volume.

Les abonnés dont l'abonnement expire le 1er juillet 1905 sont priés de nous adresser le montant de leur abonnement afin d'éviter un retard dans l'expédition du « Bulletin officiel ».

Le Secrétaire général-gérant : MATHIAS MORHARDI

AUX ABONNES. — Pour répondre au vau exprimé me un graind nombre de nos amis, nous insérons à cette ixe dans chaque numéro, les avis, les communications, the et demandes qui nous sont adressées par les abonaixe Buletin. Chaque abonné a droit à l'insertion grate, une fois par an, de quatre lignes l'annouce. Il dete, pour chaque ligne supplémentaire, adresser 50 cenai à M. l'administrateur du Bulletin, rue Jacob, 1. [PArr.), à Paris.

acteur J. WAITZ, médeein consultant à CHATEL-TON. Du 15 mai au 15 ocin. Villa Vercingétorix.

A. BARET, professeur de Reliure, au lycée delt; relieur de la Bibliode Nationale, 22, route de mart, Issy (Seine). Prix aux pour les membres de ligne. Un service se fait dérement tous les jours l'Aris.

W SAGERET, 59, rue hodier, Paris (IX. Arrt. mine-commission. Livres at d'occasion. Recherrenseignements, ventes.

voire. Matériel complet le café, excellent état... se guéridons et comptoirmarbre blanc. Conditions arcuses. Ecrire Jules Peti Souillac (Lot).

en grande administrain, membre de la Ligue, mat de quelques heures un demande comptabilité aures, — 2. 302 M me veuve LEBLANC, 67 ans, sans aucune ressource, mère de Louis Leblanc, transporté de la Guyanne, et qui vient d'obtenir, grâce à l'intervention de la Ligue, la remise de l'obligation de résidence aux colomies, sollicite de la Ligue, la somme de 400 francs, indispensable pour payer les frais de retour de son fils. Adresser les souscriptions au Bureau de la Ligue, sons la rubrique : Secours à Mme veuve Leblanc.

Prix de faveurs réservés à ses collègues par un membre de la Ligue pour la vente directe de ses vins rouges et blancs.

S'adresser à M. J. Albigès, viticulteur, à Narbonne (Aude), qui enverra prix et conditions.

Soyons laïques! Avertissement aux protestants frangais, par Paul Passy. Cette brochure, du prix de 1 franc, sera envoyée aux membres de la Ligue qui la demanderont directement à l'auteur (à Bourgla-Reine, Seine), contre 0 fr. 50 ou gratuitement sous forme d'un fascicule de revue.

Viennent de paraître

L'A

La l

Le F

Le I

La S

Le P

## LES ÉNIGMES DE L'UNIVERS

#### Ernest HAECKEL

Comment se posent les énigmes de l'Univers.— Origine et descendance de l'homme. — Développement de l'Univers. — Commencement et fin du monde. — Croyance et superstition. — Science et Christianisme. — Anathème du pape contre la science. — Fautes de la morale chrétienne. — Etat, école et église. — Solution des énigmes de l'Univers

Un volume in-8° écu de IV-460 pages ... 2 fr. Cet ouvrage capital de l'illustre penseur a été rendu à 275,000 exemplaires et il s'affirme comme l'un des plus grands succès de librairie de notre époque.

#### TES

# Idées rationalistes de 1860 à 1905 PENSEURS

PHILOSOPHES

SAVANTS

Trente-six portraits et biographies PREFACE DE ERNEST HAECKFI. Professeur à l'Université d'Iéna

La Séparation des Eglises et de l'Etat, par Louis HAVET, membre de l'Institut, 1 brochure	
Les Principes en nolitique per Louis Haven	» 50
membre de l'Institut. I brochure	<b>&gt;</b> 50
L'idée de la Loi, par Louis HAVET, membre de l'Institut, 1 brochure	<b>»</b> 50
La Religion libre dans l'Etat libre, par M. Louis	
HAVET, membre de l'Institut	<b>&gt;</b> 50
Louis HAVET, membre de l'Institut, 1 brochure.	» 50
L'idée de l'Enseignement laïque, conférence, par Louis HAVET, membre de l'Institut, 1 brochure.	<b>&gt;</b> 50
L'Idée de la Liberté, conférence, par Louis HAVET, membre de l'Institut, 1 brochure	» 50
L'Amnistie, discours proponeés le 1" et le 2 inin	• 50
L'Amnistie, discours prononcés le 1" et le 2 juin 1900, devant le Sénat, par MM. CLAMAGERAN,	
Delpech et Trarieu	▶ 50
L'Armée et la Démocratie, par J. Charmont, professeur de droit à l'Université de Montpellier, 1 brochure.	
Pourguei nous sommes Patriotes et no semmes	» 50
pas Nationalistes, par F. Buisson, député, pro- fesseur à la Sorbonne, I brochure	
La Doctrine ultramontaine et la Souveraineté de	<b>&gt;</b> 50
l'Etat, conférence par E. Prévost, avocat à la Cour d'Appel, 1 brochure	and the contract of the contra
Le Procès du Bon-Pasteur, (Plaidoirie de M° Eu-	<b>&gt;</b> 50
Le Procès du Bon-Pasteur, (Plaidoirie de M° Eugène Prévost. — Plaidoirie de M° Mengin. — Rapport de M. Meurdra, inspecteur du travail.	
- Jugement du Tribunal de Nancy du 24	
— Jugement du Tribunal de Nancy du 24 décembre 1900. — Arrêt de la cour de Nancy du 13 juillet 1901. — Arrêt de la cour de Nancy du 28 juillet 1903. — Dieret de fouveture du 1905. — Dieret de fouveture du 1905.	
cy du 28 juillet 1903. — Décret de fermeture du Bon-Pasteur de Nancy) I volume de 235 pages.	1
Le Procès des Assomntionnistes exposé et réqui	1
sitoire du Procureur de la République, 1 volume de 256 pages	50
Le Procès du Refuge de Tours (Compte and	00
sténographique). Préface de M. Georges Cle- menceau	» 75
La Séparation des Eglises et de l'Etat, confé-	
rence, par Francis de Pressensé, député du Rhône, 1 brochure	<b>&gt;</b> 50
férence, par E. Prévost avocat à la Con-	
u Appel, 1 brochure	<b>&gt;</b> 50
Le Parti Noir, par Anatole France, I brochure de 70 pages.	5 50
	<b>»</b> 50

e-lu et la re

5

#### L'AFFAIRE DREYFUS

L'Affaire Dreyfus, Enquête de la Cour de Cas-	
sation, 2 gros volumes (ensemble)	7 2
L'Affaire Dreyfus. Enquête de la Cour de Cas- sation, 2 gros volumes (ensemble)	15 ,
Exemplaires sur papier fort, le volume L'Affaire Dreyfus, Le Procès de Rennes (compte	3 50
Exemplaires sur papier fort, le volume	7 ,
L'Affaire Dreyfus. Le Procès de Rennes (compte rendu sténographique) 3 gros volumes (ensem-	
ble)	15 .
L'Affaire Dreyfus. La Revison du Procès de	
Rennes. Débats de la chambre criminelle de la	
Cour de Cassation. I gros volume de 662 pages	5 .
(Il a été tiré de ce volume quelques exemplaires	
sur papier de hollande. Ils sont mis en vente au	
prix de 20 francs l'un) L'Affaire Dreyfus. LE PROCES DAUTRICHE.	
Compte rendu sténographique in-extenso des dé-	
bats. 1 gros volume de 705 pages	7.50
(Il a été tiré de ce volume quelques exemplaires	
sur papier de Hollande. Ils sont mis en vente au	
prix de 20 francs l'un.)	
Un Héros (Le lieutenant-colonel Picquart), par	
Francis de pressensé, 1 volume	3 50
Le Père d'Emile Zola, par Jacques Dhur, avec préface de Jean Jaurès. I volume	2 -0
Le Monument Henry. Liste des souscripteurs de	3 50
la Libre Parole (Listes rouges), classées par	
Pierre QUILLARD, 1 volume	3 50
(11 a été tiré 100 exemplaires sur papier de luxe	
qui sont mis en vente au prix de 10 fr. l'un).	
Le banquet de Lyon, discours de MM. TRARIEUX,	
président de la Ligue; Jean Appleton et L.	
COMTE, 1 brochure Le Procès de la Ligue des Droits de l'Homme.	> 50
(Réquisitoire de M. BOULLOCHE, Plaidoirie de	
M. TRARIEUX), 1 brochure	» 50°
Le General Roget et Drevius, par Paul MARIE	
1 volume. Propos d'un Solitaire. (Les Conseils de guerre)	3 50
Propos d'un Solitaire. (Les Conseils de guerre)	
par E. Duclaux, membre de l'Institut, directeur	-01
de l'Institut Pasteur, 1 brochure L'Amnistie, conférence, par Louis HAVET, mem-	> 50'
bre de l'Institut, 1 brochure	> 50
Victor Hugo et l'Affaire Dreyfus, par Paul Stap-	
FER. doven honoraire de la Faculté des Lettres	
de Bordeaux, 1 brochure.	» 50°
La rievision du Froces Drevius. L'enquete devant	
la Chambre criminelle. La loi de dessaisissement.	
L'affaire Drey-	
fus devant le Conseil de guerre de Rennes, par Civis, I brochure	, 50V
L'affaire du XVI Siècle, par Le Pic, 1 brochure.	3 75
, but the first of	and the second second

Imprimerie Valéry, rue Dauphine, 18, Paris. Travail exécuté au tarif syndical.